

# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 4

LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JANVIER 2007

2,20\$ + TAXES = 2,50\$

## RETOUR

### à la tradition

*Les noms de famille composés n'ont plus la cote. On revient maintenant au nom du père. Et tant pis pour les revendications féministes!*



NEWSCOM

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Ils sont nés au début des années 80, lui d'un couple progressiste à tendance féministe, elle de parents déjà à couteaux tirés. Pours produits de leur génération, les deux tourtereaux ont chacun reçu un nom de famille composé qui les a plongés dans un dilemme cornélien à la naissance de leur premier enfant. Quelle combinaison choisir parmi leurs nombreux patronymes? Le débat a enflammé les quatre familles pour finalement se solder par une petite «Ariane Tremblay tout court», du nom du père du nouveau papa.

Le couple n'est pas le seul à avoir tranché en faveur d'une cure minceur. En 2005, 12 % des poupons québécois ont reçu un nom de famille double alors qu'ils étaient près du quart à se faire donner un

«Si vous m'appreniez qu'il y a autant de couples qui décident de donner le nom de la mère, alors là, je dirais: c'est intéressant, la société est en train de s'équilibrer. Mais qu'on revienne au nom du père, ça me semble être un recul.»

«nom à penture» au milieu des années 90. Résultat: 82 % des enfants ne portaient que le nom de leur père en 2004. Rapportés le mois dernier par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans son bilan démographique 2006, ces chiffres ont fait sursauter les démographes, qui n'ont eu d'autre choix que de conclure à un revirement en faveur du nom du père.

Et tant pis pour les revendications féministes des dernières décennies!

«Le vent tourne, ce n'est plus un sentiment mais une observation bien réelle», confirme le démographe Louis Duchesne, qui signe ce bilan. Lui-même s'est fait prendre au jeu des prédictions en écrivant, en 2001, que la popularité des noms doubles avait les allures d'un «mouvement de fond» en faveur de la matrilinéarité. «Au début des années 90, on pensait bien que le mouvement était lancé et qu'il continuerait à progresser. À l'évidence, on s'est trompé.» L'érosion paraît d'autant plus surprenante que le nom composé avait connu une progression fulgurante. «Le mouvement a pris de l'ampleur rapidement, mais il a diminué tout aussi rapidement. Et il continue de décroître», fait

VOIR PAGE A 6: RETOUR

## Québec ratera de 50 % la cible de Kyoto

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le plan québécois de lutte contre le réchauffement du climat, présenté à huis clos hier à une dizaine d'organismes québécois, rate l'objectif de Kyoto d'environ 50 %, ce qui en fait un plan sensiblement en deçà de sa réputation à travers le pays. Il demeure néanmoins un des plus ambitieux au Canada.

Selon les chiffres dévoilés hier aux bureaux de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'ALENA par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchar, le Québec parviendra, mais progressivement et plus tard que l'an prochain, à réduire ses rejets de gaz à effet de serre (GES) de dix millions de tonnes, ou mégatonnes (Mt), d'ici 2012. À cette date, soit à l'échéance officielle de la première phase de Kyoto, le Québec devrait plutôt avoir réduit ses émissions de 14 Mt.

La règle du protocole, qui s'applique en réalité au Canada mais que le Québec a appuyée, impose de réduire les émissions de 6 % pendant cinq ans (2008-12) sous leur niveau de 1990. Or, en 1990, le Québec émettait précisément 85,3 Mt de GES. Il doit donc ramener ses émissions des cinq prochaines années à 80,2 Mt. Toutefois, sans plan de réduction, nos émissions devraient s'élever à 94 Mt en 2012.

Avec une réduction limitée à 10 Mt, confirmée hier, c'est donc 84 Mt que le Québec émettra en 2012 alors que l'atteinte des objectifs du protocole exigerait de ramener ces rejets à 80,2 Mt.



Claude Béchar

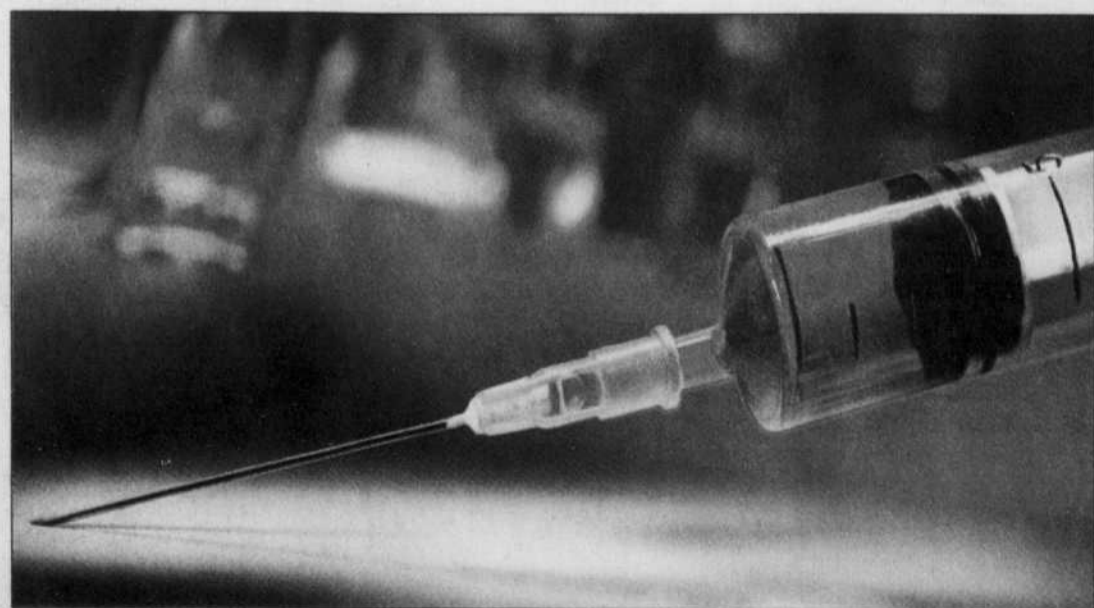
VOIR PAGE A 8: KYOTO

## Des vaccins pour guérir le cancer

*En plus d'être exempts des terribles effets secondaires de la chimiothérapie, les vaccins dits thérapeutiques ont le grand avantage de s'attaquer aux cellules souches cancéreuses*

PAULINE GRAVEL

Pas besoin de réfléchir longtemps avant de comprendre que notre meilleure arme pour vaincre le cancer est probablement le système immunitaire. De nombreux chercheurs dans le monde l'ont compris et tentent d'entraîner les bataillons de l'immunité à le combattre. Leurs travaux ont déjà porté fruit. L'immunothérapie, comme on désigne cette nouvelle avenue thérapeutique, contribue actuellement à la guérison de certains cancers de la vessie, du sein et de la lymphome. Qui plus est, maints essais cliniques sont en cours pour éprouver l'efficacité de diverses autres «vaccinations anticancéreuses» concoctées pour contrer notamment les



NEWSCOM

L'immunothérapie consiste avant tout à provoquer une réaction immunitaire contre les cellules cancéreuses. Pour y parvenir, il est nécessaire d'introduire dans la circulation sanguine du patient une molécule appartenant aux cellules tumorales — appelée antigène tumoral — afin d'alerter le système immunitaire, qui l'identifiera comme une cible à abattre et mobilisera alors ses différents bataillons de cellules et d'anticorps pour que ceux-ci procèdent à l'extermination de toutes les cellules qui portent cette molécule.

VOIR PAGE A 8: CANCER

PERSPECTIVES

### Le sacre de Sarkozy

L'UMP couronne son unique candidat

Page B 1

INDEX

Actualités..... A 2	Idées..... B 5
Annonces..... C 6	Monde..... A 7
Avis publics... C 7	Mots croisés... C 6
Bourse..... C 2	Météo..... C 7
Carrières..... C 5	Perspectives... B 1
Décès..... C 6	Rencontres... D 2
Économie..... C 1	Sports..... C 7
Éditorial..... B 4	Sudoku..... D 5

7 78313 00069 6

Culture > Identités > Religions > Création > Accommodement raisonnable > Mondialisation > Technologies > Diversité



### Que devient LA CULTURE QUÉBÉCOISE? QUE VOULONS-NOUS qu'elle devienne?

> Participez au grand débat de l'Institut du Nouveau Monde à compter du 2 février, dans 11 villes du Québec

À ne pas manquer le samedi 20 janvier, un cahier spécial à conserver dans LE DEVOIR

CULTURE RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUES



INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

www.inm.qc.ca

## LES ACTUALITÉS



Gil Courtemanche

## Le poids du passé

En écoutant George Bush décrire sa «nouvelle stratégie» pour l'Irak, je me suis demandé s'il n'était pas le pire président à avoir dirigé les États-Unis. Le pire en tout cas depuis Roosevelt. Confronté à une des situations les plus complexes et les plus explosives sur le plan géopolitique des dernières décennies, il alignait simplismes et clichés. Critiqué de toutes parts, il parlait comme s'il faisait l'unanimité. Cet été, pour contrer la croissance de la violence à Bagdad, il avait ordonné le déploiement de 15 000 soldats dans la capitale irakienne. Confronté à une violence encore pire, il annonçait l'envoi de 17 000 nouveaux G.I.s dans la ville en feu. Sa mémoire n'avait pas six mois.

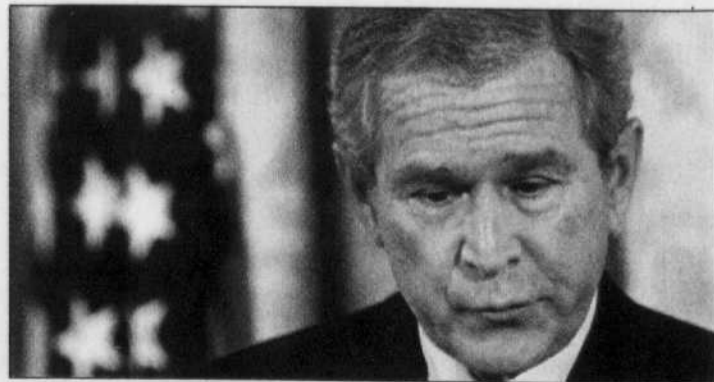
C'est le souvenir de Lyndon Johnson qui me revint à ce moment. Quand celui-ci avait été intronisé président, j'étais certain qu'il deviendrait le pire président de l'histoire. Politicien roublard et vulgaire, il se faisait une gloire de son manque de culture. Devant la faiblesse de son allié sud-vietnamien et les progrès de la guérilla vietcong, il avait suivi les conseils de ceux qui ne croient qu'à la force et à la puissance militaire et refusé toute forme de négociation avec l'ennemi. Décidément, cet homme était un fou ou un idiot. La situation empira au Vietnam, le parti se divisa et Johnson eut l'intelligence de se retirer. Il avait eu cependant l'intelligence et l'audace de faire adopter de multiples lois octroyant aux Noirs l'égalité des droits. Bush est vraiment pire que Johnson.

L'arrivée de Nixon me fit dire qu'il deviendrait le plus médiocre des présidents modernes. Plus roublard et encore plus ignorant que Johnson, Tricky Dick s'enfonça dans la guerre avec le même aveuglement. Écoutez que Henry Kissinger. Mais Kissinger était plus intelligent que Condoleezza Rice. Il menait la guerre mais négociait la sortie de la défaite en secret. Il amena Nixon à reconnaître la Chine, les soldats américains quittèrent le pays dans la honte et, contrairement à ce qu'il avait prédit, le communisme ne déferla pas sur le sous-continent. Nixon a réussi la défaite. Ce n'est pas rien.

A l'arrivée de Reagan, j'étais convaincu qu'on battrait tous les records de médiocrité. Les premiers pas me donnèrent raison. Croquant aveugle du néolibéralisme, il multiplia le déficit américain par cinq. Anticomuniste rageur, il mena une guerre verbale extrême tout en négociant (lui aussi) en secret les grands accords de désarmement nucléaire avec l'URSS. Ce n'était qu'un comédien fat et paresseux, mais nous lui devons beaucoup. Dans ma galerie de cancre et de menteurs, on le voit, il ne reste que George Bush, qui a décidé de régler un problème que lui avait légué son papa: Saddam Hussein.

Tous les spécialistes de la région, qu'ils soient de droite ou de gauche, s'entendent sur une chose: tout y est lié. La moindre modification

Collaborateur du Devoir



George W. Bush

ARCHIVES REUTERS

# UN BILAN À FAIRE ROUGIR

## Jean Charest nous a promis l'étiquetage obligatoire des OGM.

### Quatre ans plus tard, nous attendons toujours.

Ces députés ont refusé de se prononcer en faveur de l'étiquetage des OGM au Québec.

Maxime ARSENEAU\_PQ  
Vincent AUCLAIR\_PLQ  
Michel AUDET\_PLQ  
Claude BACHAND\_PLQ  
Raymond BACHAND\_PLQ  
Line BEAUCHAMP\_PLQ  
Denise BEAUDOIN\_PQ  
Claude BÉCHARD\_PLQ  
Stéphane BÉDARD\_PQ  
Lawrence BERGMAN\_PLQ  
Daniel BERNARD\_PLQ  
Raymond BERNIER\_PLQ  
Rosaire BERTRAND\_PQ  
Michel BISSONNET\_PLQ  
Karl BLACKBURN\_PLQ  
André BOISCLAIR\_PQ  
Yvan BORDELEAU\_PLQ  
Camil BOUCHARD\_PQ  
Daniel BOUCHARD\_Ind.  
Claude BOUCHER\_PQ  
Julie BOULET\_PLQ  
Bernard BRODEUR\_PLQ  
Jacques CHAGNON\_PLQ  
Noëlla CHAMPAGNE\_PQ  
Jean CHAREST\_PLQ  
Nancy CHAREST\_PLQ  
Solange CHAREST\_PQ  
Lucie CHARLEBOIS\_PLQ  
André CHENAÏL\_PQ  
Roch CHOLETTE\_PLQ  
Maurice CLERMONT\_PLQ  
Russell COPEMAN\_PLQ  
Pierre CORBEIL\_PLQ  
Jacques CÔTÉ\_PQ  
Philippe COUILLARD\_PLQ  
Michelle COURCHESNE\_PLQ  
William CUSANO\_PLQ  
Margaret F. DELISLE\_PLQ  
Pierre DESCOTEAUX\_PLQ  
Serge DESLIÈRES\_PQ  
Michel DESPRÉS\_PLQ  
Léandre DION\_PQ  
Danielle DOYER\_PQ  
Jean DUBUC\_PLQ  
Marjolain DUFOUR\_PQ  
Mario DUMONT\_ADQ  
Jacques P. DUPUIS\_PLQ  
Jean-Marc FOURNIER\_PLQ  
Monique GAGNON-TREMBLAY\_PLQ  
Francine GAUDET\_PLQ  
Françoise GAUTHIER\_PLQ  
Henri-François GAUTRIN\_PLQ  
Janvier GRONDIN\_ADQ  
Sam HAMAD\_PLQ

France HAMEL\_PLQ  
Fatima HOUDA-PEPIN\_PLQ  
Yolande JAMES\_PLQ  
Monique JÉROME-FORGET\_PLQ  
Normand JUTRAS\_PQ  
Geoffrey KELLEY\_PLQ  
Réjean LAFRENIÈRE\_PLQ  
Michèle LAMQUIN-ÉTHIER\_PLQ  
Diane LEBLANC\_PLQ  
Charlotte L'ÉCUYER\_PLQ  
Elsie LEFEBVRE\_PQ  
Sylvain LÉGARÉ\_ADQ  
François LEGAULT\_PQ  
Guy LELIÈVRE\_PQ  
Martin LEMAY\_PQ  
Diane LEMIEUX\_PQ  
Laurent LESSARD\_PLQ  
Nicole LOISELLE\_PLQ  
Norman MacMILLAN\_PLQ  
Marie MALAVOY\_PQ  
Agnès MALTAIS\_PQ  
Yvon MARCOUX\_PLQ  
Pierre MARSAN\_PLQ  
Éric R. MERCIER\_PLQ  
Pierre MOREAU\_PLQ  
Michel MORIN\_PQ  
Norbert MORIN\_PLQ  
Thomas J. MULCAIR\_PLQ  
Nathalie NORMANDEAU\_PLQ  
François OUIMET\_PLQ  
Lucie PAPINEAU\_PQ  
Alain PAQUET\_PLQ  
Jean-Pierre PAQUIN\_PLQ  
Pierre PARADIS\_PLQ  
Benoît PELLETIER\_PLQ  
Sarah PERREAULT\_PLQ  
Marc PICARD\_ADQ  
Claude PINARD\_PQ  
Pierre REID\_PLQ  
Lorraine RICHARD\_PQ  
Jean RIOUX\_PLQ  
Hélène ROBERT\_PQ  
Sylvie RÔY\_ADQ  
Sylvain SIMARD\_PQ  
Jean-Pierre SOUCY\_PLQ  
Jean-Claude ST-ANDRÉ\_PQ  
Carole THÉBERGE\_PLQ  
Lise THERIAULT\_PLQ  
Tony TOMASSI\_PLQ  
Daniel TURP\_PQ  
Yvon VALLIÈRES\_PLQ  
Jonathan VALOIS\_PQ  
Cécile VERMETTE\_PQ  
Dominique VIEN\_PLQ  
David WHISSELL\_PLQ

Ces députés se sont prononcés en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec.

Alexandre BOURDEAU\_PQ  
Jocelyne CARON\_PQ  
Claude COUSINEAU\_PQ  
Rita DIONNE-MARSOLAIS\_PQ  
André GABIAS\_PLQ  
François GENDRON\_PQ  
Nicolas GIRARD\_PQ  
Louise HAREL\_PQ  
Richard LEGENDRE\_PQ  
Michel LÉTOURNEAU\_PQ  
Sylvain PAGE\_PQ  
Hélène ROBERT\_PQ  
Luc THERIAULT\_PQ  
Stéphan TREMBLAY\_PQ

## OGM : ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE AU QUÉBEC



Quand viendra le temps des élections, rappelons-nous des promesses brisées des rouges.

www.greenpeace.ca

GREENPEACE

Papeterie  
*Casse - Noisette*

Soldes jusqu'au 25 janvier  
20% sur toute la marchandise

Nous tenons en inventaire L'AGENDA MODERNE,  
agenda MIGNON, Exacompta, etc.

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos,  
albums de photos, articles de bureau

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

# POLITIQUE

**Bijouterie Gambard**  
630 A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (514) 866-3876

**ROLEX**  
Vente et service

## Harper est en train de faire rater au Canada la révolution industrielle du XXI<sup>e</sup> siècle

*Il faut s'inspirer de ce que fait l'Europe dans sa lutte contre les gaz à effet de serre, croit Stéphane Dion*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le gouvernement Harper fait courir le risque au Canada de «rater une révolution industrielle» avec «d'approche superficielle» qu'il maintient envers et contre tous dans le dossier du réchauffement climatique.

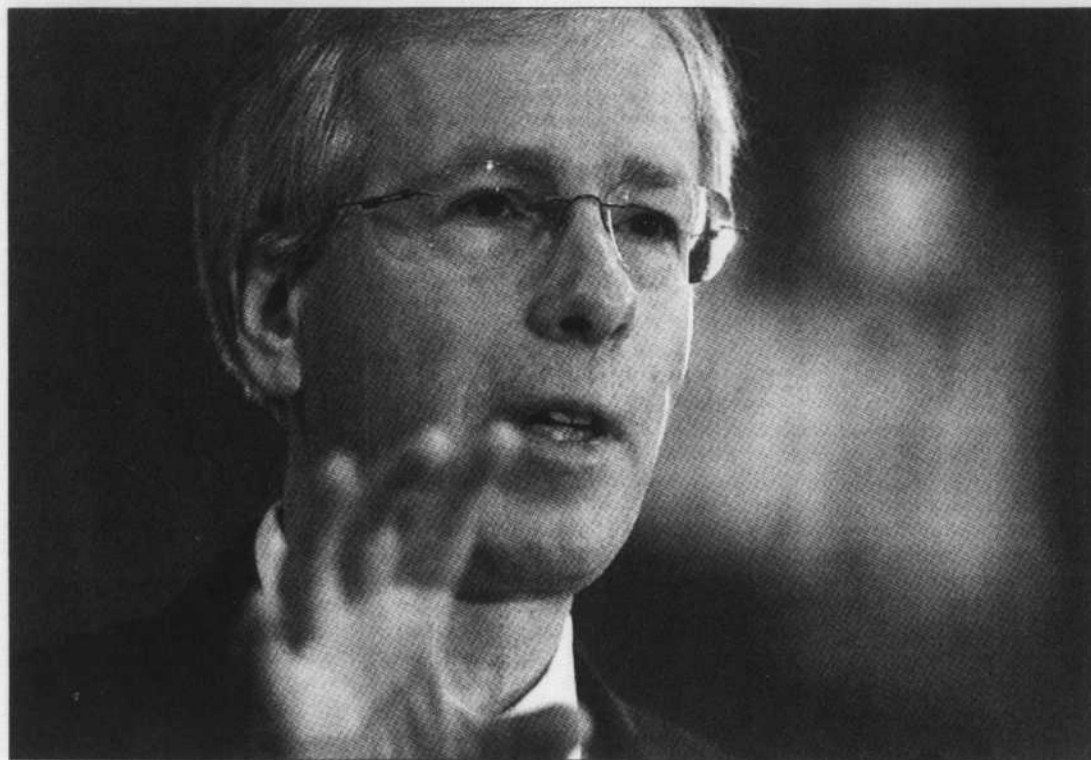
C'est ce qu'a déclaré au *Devoir* le chef de l'opposition à Ottawa et du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, en réaction à la politique énergétique dévoilée cette semaine par l'Union européenne à Bruxelles. Cette politique vise autant l'accroissement de la sécurité énergétique que la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'UE.

L'Europe propose ainsi à la communauté internationale de réduire ses émissions globales de 30 % d'ici 2020. Elle-même entend «décarboniser» son économie en s'engageant unilatéralement à réduire ses émissions de 20 % d'ici 2020, estimant qu'elle doit prendre le leadership international de la «révolution industrielle» du XXI<sup>e</sup> siècle, laquelle se caractérisera par une réduction radicale de l'utilisation des combustibles fossiles, sous peine de dérégler complètement le climat planétaire à des coûts beaucoup plus élevés.

De plus, la nouvelle politique européenne propose de hausser à 20 % d'ici 2020 la part des énergies renouvelables, l'équivalent des deux tiers de l'électricité produite actuellement par le nucléaire (30 %). Les biocarburants devraient pour leur part représenter 10 % du bilan énergétique en 2020. Enfin, l'UE cible une réduction de 20 % de son énergie primaire, ce qui équivaut à réduire de 13 % en chiffres absolus son utilisation globale d'énergie en 13 ans, ce qui épargnera 100 milliards d'euros par an.

L'Europe, a expliqué Stéphane Dion en entrevue, «va essayer de faire cela non pas en tuant son économie mais en la modernisant» et, par le fait même, en prenant une énorme avance technologique. Il a cité l'exemple de la Suède, un pays très dynamique sur le plan économique, qui s'est donné comme objectif d'atteindre un niveau de rejets zéro de GES d'ici 2020.

«Je crois, a ajouté le nouveau chef libéral, que les Européens nous montrent que c'est possible et même nécessaire. Mon espoir, c'est qu'il y a en plus aux États-Unis un mouvement» qui rend plus plau-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Le chef libéral Stéphane Dion se propose, s'il prend les commandes de l'État lors des prochaines élections, d'établir un programme d'urgence pour respecter les échéances prévues par le protocole de Kyoto.

sibles des changements profonds de ce côté-ci de l'Atlantique.

Stéphane Dion n'entretient aucun espoir de redressement structurel de l'économie canadienne à la suite de la nomination du nouveau titulaire de son ancien ministère, John Baird, et de la sensibilité nouvelle de Stephen Harper dans le dossier des changements climatiques. Il se dit convaincu que M. Harper «ne croit pas» à la nécessité de réduire les émissions du Canada, lui qui évoquait encore en fin de semaine dernière un dépassement de 50 % des objectifs de Kyoto.

### Programme d'urgence

Le chef libéral préconise, s'il devait être élu premier ministre au printemps, la mise au point d'un «programme d'urgence» pour rattraper l'année perdue en 2006 à cause des conservateurs. Cela permettrait, a-t-il dit, de lancer un programme de «rodage» réglementaire dès 2007 pour les grands émetteurs afin que le plan national de réductions soit opérationnel dès le début de la «période Kyoto», soit en 2008.

M. Dion convient qu'il faudra une véritable «mobilisation de tout le Canada» autour de cet ob-

jectif. Il est convaincu que les Canadiens l'appuient et qu'il faudra attaquer le problème en profondeur et non pas de façon superficielle et électoraliste avec des mesures dites populaires mais sans effets notables ou structurels sur l'économie.

Le chef libéral estime que le Canada peut toujours atteindre les objectifs de Kyoto, quitte à le faire avec un peu de retard, mais dans le cadre d'un plan de modernisation de l'économie canadienne, qui dotera nos secteurs industriels des technologies énergétiques les plus efficaces, généralisera les essences moins polluantes et fera du Canada un leader sur le marché international des crédits d'émissions de GES.

### Le bâton et la carotte

Stéphane Dion propose aussi un plan pour juguler l'effet néfaste de l'augmentation croissante de la production de pétrole avec les sables bitumineux en recourant à «un gros bâton et à une grosse carotte».

Dans un premier temps, a-t-il dit en entrevue, un gouvernement libéral abolira les énormes privilèges fiscaux dont jouit l'industrie pétrolière, principalement l'amortissement accéléré de ses

investissements. Cette disposition fiscale permet aux entreprises de déduire leurs investissements de leurs profits familiaux, ce qui, en réalité, les fait financer par les contribuables, qui n'obtiennent toutefois pas une part équivalente des profits...

Et la «carotte»? Le chef libéral entend maintenir le privilège d'amortissement accéléré, quitte à le majorer, mais uniquement pour les entreprises qui exploitation des équipements à «émissions zéro» et qui utiliseront «trois fois moins d'eau» dans leurs procédés d'extraction.

Stéphane Dion préconise aussi un «rôle international décisif» pour le Canada, non seulement dans la négociation de la phase 2 du protocole de Kyoto mais aussi dans l'abolition planifiée des privilèges fiscaux consentis aux multinationales du pétrole. Il cite une récente étude de l'ONU, qui démontre que l'abolition du financement public de l'industrie pétrolière par la fiscalité réduirait une grande partie des émissions de GES en imposant aux consommateurs le véritable prix de l'utilisation des combustibles fossiles.

Le Devoir

## Pas d'entente possible sur la péréquation, admet Charest

*Le premier ministre du Québec espère toujours un geste concret de son homologue fédéral pour régler le déséquilibre fiscal*

LIA LÈVESQUE

Saint-Eustache — Il n'y aura pas de consensus au Canada dans le dossier de la péréquation, reconnaît maintenant le premier ministre du Québec, Jean Charest.

De passage à Saint-Eustache hier, le premier ministre s'est montré plus catégorique que jamais, à quelques semaines de la rencontre des premiers ministres des provinces sur la péréquation. La question plus large du déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces y sera abordée.

«Sur la question de la péréquation, il n'y aura pas de consensus au Canada. Il y a cinq provinces, essentiellement, qui ont exactement la même position que le Québec. D'autres provinces ont des positions similaires, proches, mais il n'y aura pas de consensus», a-t-il tranché. L'Ontario, surtout, s'oppose à une augmentation de la péréquation.

La péréquation permet de redistribuer la richesse au sein du Canada entre les provinces riches et les provinces pauvres afin de leur permettre d'offrir des services comparables.

S'il n'y a pas consensus sur la question de la péréquation, il y a cependant unanimité sur d'autres dossiers, soit le financement de l'éducation postsecondaire, la formation de la main-d'œuvre et les programmes sociaux, a relevé le premier ministre, rappelant les compressions fédérales en ce domaine au début des années 90.

«Là-dessus, il y a unanimité», a lancé M. Charest. Nous demandons au gouvernement fédéral de faire ce qu'il a fait dans le cas de la santé. On lui demande de rétablir le financement au niveau où il



ANNICK MH DE CARUFEL LE DEVOIR  
Jean Charest

était avant les compressions.»

M. Charest a reconnu que la question de la correction du déséquilibre fiscal sera au cœur de la prochaine campagne électorale, tout comme le bilan de son gouvernement. Il attend d'ailleurs un geste significatif de la part du premier ministre Stephen Harper pour corriger le déséquilibre fiscal.

«Je ne m'attends pas à ce qu'il règle tout le même jour, mais je m'attends à ce qu'il pose un geste important lors de son prochain budget.» Celui-ci est généralement dévoilé en février.

Le tout pourrait influencer sa décision de déclencher des élections prochainement.

«On va inclure là-dedans la question du déséquilibre fiscal. On fera le constat du progrès qu'on aura fait depuis les quatre dernières années», a résumé le premier ministre.

Presse canadienne

**VACANCES transat**  
Voyager vrai.

LE SOLEIL COMME VOUS L'AIMEZ... 1 semaine tout inclus à partir de **1348\$**

**Costa Atlantica** Épargnez **1080\$** par couple

**Antilles - îles du vent - 7 nuits**  
La Romana • Île de Catalina • Tortola • Antigua • Ste-Lucie • Guadeloupe • St. Maarten • La Romana

Départ 22 janvier Cabine vue mer Catégorie 5 à partir de **1498\$**

Départ 29 janvier Cabine vue mer avec veranda Cat. 6 à partir de **1928\$**

Le forfait inclut le vol aller-retour de Montréal, la croisière et les transferts.

**Spéciaux de janvier et février**

varadero, cuba ★★★★1/2 TRYP Peninsula Varadero 2 fév. - Suite Junior	<b>1348\$</b>	puerto vallarta, mexique ★★★★1/2 Barcelo La Jolla de Mismaloya 28 jan. - Suite 1 chambre	<b>1758\$</b>
samana, rép. dominicaine ★★★★1/2 Royal Golden au Gran Bahia Principe Samana 5 fév. - Ch. de Luxe Royal Golden	<b>1528\$</b>	st. maarten ★★★★ Sonesta Great Bay Beach Resort & Casino 3 fév. - Ch. vue montagne	<b>1788\$</b>

**Célébrez la St-Valentin à Paris**

Forfait vol et hôtel

Hôtel Mercure Montmartre ★★★	2 nuits / 3 jours	Départ le 12 février	<b>699\$</b>
Hôtel Concorde Montparnasse ★★★	2 nuits / 3 jours	Départ le 12 février	<b>699\$</b>
	3 nuits / 4 jours	Départ le 11 février	<b>749\$</b>

Le forfait comprend le vol aller-retour (3 ou 4 jours) en classe économique à bord d'Air Transat • 2 ou 3 nuits consécutives et les petits-déjeuners buffet américain • En prime, les écouteurs à bord d'Air Transat.

manzanillo, mexique ★★★★1/2 Barcelo Karmina Palace 4 février - Suite Junior	<b>1548\$</b>	punta cana, rép. dominicaine ★★★★1/2 Club Premium à l'Occidental Grand Punta Cana 21 jan. - Ch. Club Premium	<b>1788\$</b>
riviera maya, mexique ★★★★ Grand Sirenis Mayan Beach 6 fév. - Suite Junior	<b>1698\$</b>	riviera maya, mexique ★★★★ Royal Golden au Gran Bahia Principe Coba 27 jan. - Suite Jr Royal Golden	<b>1828\$</b>

**Club** Bienvenue à la Classe Club! Disponible sur tous les vols d'Air Transat. Sièges en cuir plus larges et confortables • Sélection de sièges gratuite • Choix de repas et de vins raffinés • 40 kg bagages enregistrés • Service prioritaire pour l'enregistrement

**clubvoyages** 1 866 777-0608 www.clubvoyages.com

Offrez-vous la LIBERTÉ. Grâce à notre programme de financement, payez en 6 versements égaux. Détails en agence. et des milles de récompense AIR MILES™. Le seul réseau d'agences à offrir et échanger les milles de récompense AIR MILES™.

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double pour des séjours d'une semaine en tout inclus, incluant les taxes et les rabais. Les prix sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations individuelles du 13 et 14 janvier 2007. Sujet à changement sans préavis. \*Économies de 100\$ par couple applicable à Costa Atlantica départ du 22 janvier. Frais de dossier du programme inclus. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures. Club Voyages et Produits Europe de Vacances Transat. Valeurs exprimées par Air Transat et Worldjet. Air Transat et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. Inc. Titulaires d'un permis du Québec. 3 Croisières: catégorie 6 vue panoramique couverte. PROGRAMME DE FINANCEMENT: Réservez maintenant et payez en 6 versements égaux. Certaines conditions s'appliquent, détails en agence. Air Miles: L'offre de base de 1 mille par tranche d'achat de 35\$ est admissible sur une vaste sélection de produits (consultez le www.airmiles.ca). Ceux-ci sont des tranches de 50\$ échangées contre 375 milles de récompense Air Miles et ont une validité de 6 mois. Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

**Hélène TRUDEL**  
**Le Chasseur d'anglicismes**  
Travaux pratiques

Pour les personnes qui ont à cœur la qualité de leur langue française.

Cahier • 144 pages • 16,95\$  
ISBN 978-2-7601-6911-1  
Corrigé • 148 pages  
ISBN 978-2-7601-6910-4

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

**LaJulie.com**

À voir. Conférences, activités, ateliers et informations en alimentation et mieux-être. Ne manquez pas Julie au canal Savoir dès le 22 janvier 2007!

**Julie Audette**  
COACH EN ALIMENTATION ET MIEUX-ÊTRE  
info@lajulie.com  
514.295.9307  
7234, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E2

# LES ACTUALITÉS

## Affaire Option Canada

### Le DGE doit éviter de s'aventurer en terrain politique, dit Boisclair

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le chef du Parti québécois s'est dit «*extrêmement préoccupé*», hier, par la déclaration du directeur général des élections (DGE), Marcel Blanchet, au sujet du moment où ce dernier publiera le rapport d'enquête sur l'organisme Option Canada. M. Blanchet a confié au *Devoir* jeudi qu'il comptait reporter la publication du rapport, si jamais ce rapport lui était remis en «*pleine période électorale*».

«*La responsabilité du directeur général des élections, c'est de rendre public le rapport au moment où il sera transmis, sinon, s'il retenait ce rapport, il poserait un geste politique allant au-delà de ses responsabilités*», a dit le chef de l'opposition lors d'un entretien, hier, à son bureau dans l'hôtel du parlement.

L'autre parti d'opposition, l'Action démocratique du Québec, a adopté une position similaire. «*J'ai trouvé la déclaration [du DGE] très, très spéciale*», a commenté le député adéquisite Marc Picard. «*Le DGE ne doit pas faire de politique. Or, en faisant une déclaration comme celle-là, il fait de la politique*». Au cabinet du premier ministre, on s'est fait plutôt laconique: «*C'est une décision qui appartient au DGE et nous n'avons pas l'intention de la commenter*», a fait savoir un employé de M. Charest.

L'enquête sur Option Canada a été confiée à l'ex-juge Bernard Grenier il y a un an. Arguant de la complexité du dossier, il a demandé au moins trois fois des prolongations de mandat et a annoncé en novembre qu'il remettrait son rapport le 31 mars. Le DGE lui avait confié un mandat après la publication, en pleine campagne électorale fédérale, du livre *Les Secrets d'Option Canada* (Les Intouchables), de Normand Lester et Robin Philpot, selon lesquels le camp fédéraliste a violé la loi élec-

torale québécoise pendant le référendum de 1995.

Le DGE a refusé toute demande d'entrevue hier. Il a fait savoir par son porte-parole Denis Dion que de retenir un tel rapport pendant la période électorale constituait certes une «*décision délicate*», mais qu'elle respecterait la «*tradition de neutralité*» rattachée à cette fonction. «*Dans le passé, on a fait une grande enquête sur le financement de l'ADQ. Si les résultats nous avaient été transmis en campagne électorale, nous aurions attendu*», a dit M. Dion. «*Le DGE est un arbitre. Il est sur la glace. Ce n'est pas son rôle de décerner une punition pour un événement s'étant produit dans une partie précédente*», a-t-il illustré. Autrement dit, son rôle est «*d'administrer la loi électorale, non d'ajouter des éléments de débat pendant la campagne électorale*», a fait valoir M. Dion.

M. Boisclair s'est avoué impatient de voir le rapport Grenier, surtout que «*tout se fait à huis clos*», contrairement à la commission Gomery sur le scandale des commandites qui était publique. «*Ce sont des allégations graves qui ont été portées par M. Philpot et M. Lester. Je pense qu'ils ont réussi à faire la preuve que le dernier référendum n'a pas été gagné de façon honorable par les fédéralistes*», a-t-il déclaré. Candidat péquiste dans Saint-Henri-Sainte-Anne, M. Philpot a eu ces mots: «*Puisque des gens qui sont élaboussés par notre livre et par les documents de la boîte [remise à M. Lester] sont actuellement au pouvoir, la décision de retenir le rapport serait éminemment politique*». Normand Lester dit comprendre le dilemme du DGE. Mais à ses yeux, «*pour le DGE, la meilleure façon d'éviter les accusations de partialité, c'est de publier le rapport dès qu'il le reçoit*».

Le Devoir

## Vers une désertion des classes d'alphabétisation?

Les compressions de 17,7 millions font craindre le pire

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Peinant déjà à rejoindre plus du tiers de la population du Québec dite analphabète, les groupes voués à la lutte contre l'analphabétisme craignent que les compressions imposées par le gouvernement Harper cette année ne conduisent à une désertion des classes.

Le manque à gagner de 17,7 millions de dollars à travers le Canada — dont cinq millions au Québec — fait craindre le pire aux groupes communautaires œuvrant dans la sphère de l'alphabétisation: puisque les compressions ont majoritairement atteint les budgets de sensibilisation et de recrutement, nécessaires pour rejoindre la clientèle analphabète, le pire pourrait prendre justement la forme d'une chute importante des inscrits.

«*Les compressions ont fait perdre des postes, c'est certain, mais l'effet direct le plus dommageable, qui risque de survenir dans un an ou 18 mois, c'est qu'on n'arrivera plus à rejoindre personne*», a expliqué cette semaine Maryse Perreault, présidente-directrice générale de la Fondation pour l'alphabétisation.

L'onde de choc survenue en septembre a coupé l'herbe sous

le pied des groupes communautaires: si leur fonctionnement est financé par le gouvernement du Québec, ils recevaient aussi des montants supplémentaires du fédéral, «*surtout pour le volet "sensibilisation et recrutement"*», comme l'expose Caroline Meunier, responsable des dossiers politiques au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ).

«*Arriver à rejoindre les personnes non alphabétisées est difficile et très long*», explique Mme Meunier. «*Ces sommes de recrutement étaient précieuses et indispensables pour permettre de trouver les participants aux ateliers de formation*».

Avec les commissions scolaires, qui offrent des cours aux personnes non alphabétisées par l'entremise de l'éducation des adultes, les quelque 80 groupes que compte le RGPAQ réussissent à rejoindre environ 2 % des gens qui gagneraient à les connaître et à les fréquenter. «*C'est déjà très fragile! commente Caroline Meunier. On dit à la blague, mais de manière un peu cynique, que bientôt on n'aura plus personne dans nos ateliers*».

Après avoir manifesté leur co-

lère au moment de cette annonce fédérale, les groupes ont tenté de sensibiliser le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, aux conséquences «*dramatiques*» du manque de financement. «*L'éducation des adultes est déjà le parent pauvre dans le financement de l'école, et nous, au cœur de cela, on est vraiment un tout petit maillon*», explique Maryse Perreault.

Rencontrée au cœur de décembre, l'équipe du ministre de l'Éducation a entendu les doléances des groupes en alphabétisation, d'ailleurs unis sous l'action commune d'une coalition. «*Nous sommes très sensibles à ce problème, là n'est pas la question*», a expliqué

Marie-Claude Lavigne, attachée de presse du ministre Jean-Marc Fournier. «*Dès le lendemain des compressions, il a été convenu avec l'ensemble des ministres de l'Éducation [du Canada] de tenter de faire du lobbying pour convaincre le gouvernement fédéral de redonner ces sommes aux groupes*».

### Correspondance

Début novembre, le ministre Fournier a écrit à l'ex-ministre des Ressources humaines et du Déve-

loppement social, Diane Finley, lui faisant part, entre autres choses, de son incompréhension à l'égard des compressions en alphabétisation. «*Vous n'êtes pas sans savoir également que ces coupures auront des conséquences majeures*», souligne le ministre dans cette lettre.

Le Québec affirme verser 11 millions de dollars aux organismes communautaires et 22 millions aux commissions scolaires, qui orchestrent les classes. Jean-Marc Fournier a demandé au fédéral le retour des cinq millions destinés au Québec. «*Nous sommes en négociation avec le gouvernement fédéral*», indique Mme Lavigne, qui a ajouté que le cabinet du ministre de l'Éducation avait promis de revoir les membres de la coalition à la fin de janvier.

La plus récente enquête de Statistique Canada sur le niveau d'alphabétisation des Canadiens laisse sans voix: elle révèle que 48 % de la population de 16 à 65 ans a un niveau de littératie inférieur au seuil dit souhaitable, ne serait-ce que pour fonctionner dans la société. Au Québec, toujours selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et la compétence des adultes (IECA, 2003), ce pourcentage est de 49 %.

Le Devoir

## Partage des coûts du réseau de transports en commun

### Montréal espère que Québec montrera la voie à suivre

KATHLEEN LÉVESQUE

Le prolongement du métro à Laval doit être l'occasion de mettre un terme à la guerre de clochers qui sévit dans le Grand Montréal autour du partage des coûts du réseau. Et ce rôle d'insuffler une vision véritablement métropolitaine échoit au gouvernement du Québec, croit André Lavallée, responsable du dossier des transports collectifs au comité exécutif de la Ville de Montréal.

La région est coincée dans un esprit du chacun pour soi qui fait de ce dossier un borborygme important, constate M. Lavallée. Pourtant, tout l'automne, les banlieues et Montréal ont travaillé ensemble, cherchant une solution consensuelle. Ils sont parvenus à s'entendre sur certains principes dont la reconnaissance du métro comme un équipement régional. Mais le dossier s'est totalement enlisé quand il a été question des modalités pour partager les factures d'exploitation et d'immobilisation.

Depuis décembre, le comité consultatif mis en place pour faire avancer les discussions n'existe plus. Certains disent que Montréal a dissout unilatéralement le groupe. «*C'est catégoriquement faux*», s'exclame André Lavallée. Ce dernier soutient que les parties ont convenu qu'elles ne pouvaient plus avancer, ce qui a mis fin aux travaux. Chose certaine, le mandataire du gouvernement dans le dossier qui jusque-

là accompagnait les banlieues et Montréal, a maintenant un rôle de médiateur.

Au cabinet du ministre des Transports, Michel Després, on se dit «*confiant*». Mais on précise qu'il n'y a aucune date butoir au règlement de ce dossier. Dans la région montréalaise, tout le monde s'entend pour dire qu'un règlement est bien loin. Tout au plus, souligne-t-on que le contexte pré-électoral pourrait donner un certain élan.

Pour André Lavallée, le gouvernement doit prendre en compte que le métro n'est pas une activité commerciale rentable mais plutôt un choix de société dans la foulée de la mise en place du fond vert de 130 millions. «*À Montréal, on souhaite que le gouvernement saisisse l'occasion de l'extension du métro à Laval pour consacrer le caractère régional du métro*». [...] «*Quand on parle de bonnes nouvelles, on parle du métro de Laval et quand on parle de factures, il est question du métro de Montréal*», laisse tomber M. Lavallée.


Pour lui, le prolongement du métro à Laval vient cristalliser «*le problème du partage des coûts qui attend d'être réglé depuis 15 ans*». André Lavallée rappelle que l'Agence métropolitaine de transport a été créée faute d'entente entre Montréal et les banlieues sur le partage des factures.

Le Devoir

## EN BREF

### Le putois voyageur

Un putois américain, arrivé au Canada au début de janvier, cause des maux de tête à des responsables d'un centre de protection des animaux de Toronto, qui se demandent comment le renvoyer chez lui, a rapporté hier le *National Post*. Le putois, une femelle de quelque quatre kilos, est arrivé au Canada au début de janvier, après un voyage de plus de 5000 km qui lui a fait traverser les États-Unis d'ouest en est dans un camion chargé de canalisations en plastique. Le putois, originaire de la Californie, s'était apparemment endormi dans une canalisation qui a été chargée dans le camion et a traversé le continent sans manger ni boire pendant cinq jours. L'animal, un peu déshydraté mais bien vivant, a pointé le nez brièvement à l'arrivée du camion, mais il a fallu deux jours pour lui faire quitter son tuyau en l'appâtant avec de la nourriture pour chats. Il a été remis à un centre de protection des animaux de Toronto, qui maintenant cherche à le renvoyer dans sa Californie natale mais éprouve les plus grandes difficultés. Air Canada et différents transporteurs routiers n'ayant guère envie de se charger de ce colis potentiellement malodorant, écrit le *National Post*. — PC



## LES GRANDS PRIX QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ

**ÉDITION 2007**

### APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

Les Grands Prix québécois de la qualité constituent la plus haute distinction remise par le premier ministre du Québec aux entreprises privées et aux organismes publics les plus performants.

**Objectifs**  
Les Grands Prix québécois de la qualité visent à reconnaître les organisations québécoises qui ont réussi à appliquer les meilleures pratiques de gestion à tous les aspects de leurs activités et qui ont obtenu des résultats remarquables.

**Les avantages de participer**  
Participer aux Grands Prix québécois de la qualité, c'est offrir à votre organisation un moyen de faire évaluer sa compétitivité et sa gestion par des spécialistes qualifiés.

Les lauréats d'un Grand Prix reçoivent un prestigieux trophée, profitent d'une campagne de promotion dans les médias du Québec et peuvent s'inscrire à une mission commerciale à l'étranger, organisée par le gouvernement du Québec.

**Critères d'admissibilité**  
Toute organisation, qu'elle soit manufacturière, de services, commerciale, publique ou privée, à but lucratif ou sans but lucratif, et qui a un établissement au Québec, est admissible à un des Grands Prix. La seule exigence est que les principales décisions concernant la gestion de la qualité ou l'application de la stratégie, émanant du siège social, soient prises directement par l'organisation (unité autonome de production ou de services).

**Mise en candidature**  
Les documents de mise en candidature sont disponibles auprès du Mouvement québécois de la qualité ou du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ainsi que dans leur site Web : [www.qualite.qc.ca](http://www.qualite.qc.ca) ou [www.mdec.gouv.qc.ca](http://www.mdec.gouv.qc.ca)

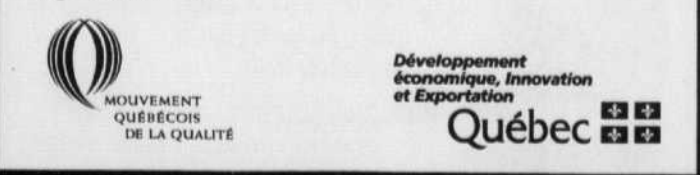
**Période d'inscription**  
Les organisations intéressées ont jusqu'au 23 février 2007 pour poser leur candidature et jusqu'au 22 mars 2007 inclusivement pour nous faire parvenir leur dossier complet. Il n'y a aucuns frais d'inscription.


**Renseignements**

Mme Catherine Bohémier  
Mouvement québécois de la qualité  
Téléphone : 514 874-9933, poste 228

Mme Sonia Leclerc  
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Téléphone : 514 499-6531

**En partenariat avec :**





## SOLDE JANVIER

du 10 au 28 janvier

# Fontaine

Meubles Décor

9780, Sherbrooke Est, Montréal  
■ 514 352-3913  
[www.meublesfontaine.com](http://www.meublesfontaine.com)

## Spécial ski et Carnaval

**SPÉCIAL**  
**155\$**  
suites de luxe



**Séjour pour 2 personnes**

Tarifs  
corporatifs et  
gouvernementaux  
disponibles

LE PORT-ROYAL  
hôtel & suites  
**1.866.417.2777**  
[www.hotelportroyalsuites.com](http://www.hotelportroyalsuites.com)

Valide  
jusqu'au  
28 février  
2007

## Restauration d'horloges



antiques et contemporaines  
HORLOGES • BIJOUX



*Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!*

4652, boul. Décarie, Montréal  
**514-484-8332**  
[www.themfixit.com](http://www.themfixit.com)  
DEPUIS 1953

# LES ACTUALITÉS

## Les villes préconisent la nationalisation de l'énergie éolienne

MARTIN OUELLET

Québec — Québec doit envisager tous les moyens, y compris la nationalisation, pour mettre fin à l'improvisation qui mine le développement de l'énergie éolienne, estime la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Le président de la FQM, Bernard Généreux, a exhorté hier le gouvernement Charest à «ouvrir le débat sur la nationalisation» de l'énergie du vent, dont le développement se fait, à son avis, au profit des grandes sociétés de l'extérieur du Québec.

Loin de stimuler l'économie des régions, l'érection des parcs éoliens profite aux industriels «de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis», a soutenu M. Généreux dans une entrevue à la Presse Canadienne.

Une récente décision de la Régie de l'énergie sur les critères de sélection contenus dans l'appel d'offres de 2000 mégawatts (MW) qui sera lancé le printemps prochain ne fera qu'accroître le phénomène, pense le maire de Saint-Prime, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le 21 décembre, la Régie de l'énergie a ordonné à Hydro-Québec de supprimer les points accordés aux projets impliquant à plus de 10 % le monde municipal.

Ces points consentis pour la participation municipale avaient un pouvoir d'attraction auprès des promoteurs, qui trouvaient avantage de s'associer avec les régions pour accroître les chances que leur projet soit retenu.

À la suite de la décision de la Régie, les promoteurs privés auront tout le loisir de faire cavalier seul sans se soucier des communautés, fait remarquer M. Généreux. «Il est où l'intérêt régional là-dedans? On ne le voit pas. Les privés vont nous dire: je te mets des redevances sur la table puis ferme ta gueule!» a-t-il lancé.

Avant que l'éolien ne se transforme en «filère rhodésienne» qui engraisse le «parc immobilier de

Toronto», le gouvernement Charest doit corriger le tir, affirme le président de la FQM.

Plus qu'un simple cadre réglementaire sur l'aménagement du territoire, le gouvernement doit évaluer l'option de la nationalisation, avance-t-il. «L'hydroélectricité est publique, pourquoi l'éolien nous échapperait?» demande M. Généreux.

A court terme, Québec serait avisé d'imposer un moratoire sur l'implantation des éoliennes «le temps de se donner une direction commune» sur l'avenir de cette filière énergétique, a souligné le président de la Fédération.

### Cadre réglementaire

Le premier ministre Jean Charest a pour sa part confirmé, hier, que son gouvernement a l'intention d'élaborer un cadre réglementaire pour discipliner le développement de l'énergie éolienne.

En entrevue à RDI, le premier ministre a reconnu que le développement éolien se déroule de façon inégale et que certains promoteurs sont moins rigoureux que d'autres dans leur approche.

Selon le quotidien *La Presse*, Québec entend agir avant d'éventuelles élections et avant la clôture de l'appel d'offres de 2000 MW en cours.

Le journal affirme qu'une nouvelle approche d'accompagnement serait envisagée en vertu de laquelle les MRC pourraient demander une aide d'urgence au ministère de l'Environnement afin d'encadrer l'implantation future d'éoliennes sur leur territoire. Un commissaire serait dépeché dans la MRC, pour y organiser des consultations et préparer un rapport sur le contexte dans lequel pourrait se faire le développement de la filière éolienne, le tout en cinq à six semaines.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement continuerait à étudier les projets au cas par cas, mais en tenant compte des directives des MRC.

Presse canadienne

## Déserts alimentaires à Montréal

### Quatre Montréalais sur dix vivent trop loin des marchés de fruits et légumes pour bien s'alimenter

FABIEN DEGLISE

Quatre Montréalais sur dix vivent actuellement dans des «déserts alimentaires» où les commerces de fruits et légumes frais près de leur maison ne sont pas en nombre suffisant pour leur permettre de bien s'alimenter sans trop de difficulté. Et cette disparité dans l'accès à des aliments sains n'est pas forcément attribuable à des considérations d'ordre économique, indique une étude de la Direction de la santé publique de Montréal (DSPM) rendue publique hier.

Après avoir passé la métropole au peigne fin pour y recenser les endroits destinés à la vente de fruits et légumes, la DSPM est catégorique: «La disponibilité de fruits et légumes frais est nulle ou très faible sur une distance de marche pour 40 % des Montréalais», écrit-elle. Selon la définition d'un «désert alimentaire», un lieu pauvre en commerces offrant des aliments sains et variés, cette distance de marche est comprise, en milieu urbain, entre 0 et 500 mètres. Elle aurait une incidence sur le régime alimentaire des habitants d'une ville.

«40 %, c'est énorme», a commenté en entrevue au *Devoir* Lise Bertrand, auteure de cette étude géographique qui livre en une vingtaine de pages le tout premier portrait des «disparités dans l'accès à des aliments sains à Montréal». «Nous nous attendions à un résultat moins élevé que ça.»

Autre surprise: ces poches dépourvues en fruits et légumes se répartissent sur l'ensemble de l'île de Montréal sans logique véritable avec les contours socioéconomiques de la métropole, indique l'analyse. Ainsi, à titre d'exemples, des quartiers nantis comme le Vieux-Montréal, quelques secteurs d'Outremont et même le secteur de l'Université de Montréal se caractérisent comme des déserts alimentaires. À l'inverse, le secteur de Parc-Extension n'en est pas un en raison



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un désert alimentaire, c'est un lieu pauvre en commerces offrant des aliments sains et variés à une distance de marche d'au plus 500 mètres de la maison.

de l'offre considérable de fruits et légumes frais qu'on y retrouve.

«Le niveau socioéconomique des quartiers n'apparaît pas toujours comme un facteur qui influence la qualité de l'offre alimentaire, résume Mme Bertrand. Certains quartiers pauvres possèdent des marchés publics [c'est le cas entre autres du marché Maisonneuve dans Hochelaga-Maisonneuve]. Par ailleurs, la forte présence multiethnique peut aussi influencer cette offre» puisqu'elle s'accompagne généralement de commerces spécialisés propres à des communautés culturelles où les

produits frais sont très prisés.

Fait étonnant, au terme de cette analyse exhaustive, la DSPM a établi qu'à peine 100 commerces vendant des fruits et légumes, sur les 500 recensés dans la métropole, assurent l'approvisionnement des deux tiers de la population montréalaise. Très peu de ces établissements semblent d'ailleurs avoir élu domicile dans l'est de l'île où, dans plusieurs coins de Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Montréal-Est et Montréal-Nord, l'achat de fruits et légumes frais semble être une mission impossible.

Étant donné le lien existant entre la consommation de fruits et légumes frais sur une base quotidienne et la prévention de certaines maladies chroniques (les cancers et les troubles cardiovasculaires sont du nombre), la DSPM estime que ce portrait, «le premier du genre au Canada», a dit Mme Bertrand, devrait être pris très au sérieux non seulement par les décideurs locaux mais aussi par les autorités sanitaires.

Elle invite d'ailleurs urbanistes, intervenants de la santé, commerçants et groupes communautaires à s'associer pour améliorer les environnements alimentaires qui en ont le plus besoin, selon les résultats de l'étude.

«Les supermarchés ne sont pas la seule réponse à la demande en approvisionnement alimentaire adéquat en qualité et en quantité, peut-on lire dans le document. Les initiatives comme la conversion des dépanneurs en commerces d'alimentation spécialisés [...] ou les marchés publics de rue favorisant la vente directe des producteurs aux consommateurs sont aussi intéressantes.» Notons que dans les quartiers défavorisés, les dépanneurs, selon le rapport de la DSPM, s'imposent comme des commerces de référence.

Fruit de deux années d'enquête, ce bilan géographique de l'accès à des aliments sains à Montréal a récemment été présenté aux membres de la Table régionale de santé publique. Il devrait également être remis au cours des prochaines semaines aux responsables du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dont le plan stratégique adopté pour les six prochaines années vise justement à rapprocher les consommateurs d'aliments frais... et donc à éradiquer indirectement les déserts alimentaires qui subsistent encore et toujours dans la province.

Le Devoir

Université d'Ottawa

## Le droit civil à l'Université d'Ottawa: mon premier choix!

Licence en droit civil (LL.L.)

- Bourses d'admission (d'une valeur de 1 000 \$ à 4 000 \$) accordées à plus de 90 % des étudiantes et des étudiants venant du cégep
- Programme d'enseignement coopératif
- Place garantie en résidence pour tous les étudiants
- Accès au Barreau du Québec et à la Chambre des notaires

Date limite: 1<sup>er</sup> juin (admission en septembre 2007)



Faculté de droit, Section de droit civil

613-562-5800, poste 3738 ou 1-877-967-5352 | dcivil@uOttawa.ca  
www.droitcivil.uOttawa.ca

Programme national (LL.B./LL.L.)

- Double formation juridique en français, deux diplômes en quatre ans: droit civil et common law

Programmes conjoints

- Droit/MBA et Droit/Développement international

Études supérieures

- LL.M. et LL.D.
- Concentrations: droit international, droits de la personne, droit et technologie, civil law theory, common law, commerce international et droit notarial (en voie d'approbation)
- MBA / LL.M. concentration en droit notarial (en voie d'approbation)

Date limite: 1<sup>er</sup> mars (admission en septembre 2007)

L'ANNUAIRE DU QUÉBEC 2007

# Le Québec en panne ou en marche?

Sous la direction de Michel Venne et Myriam Fahmy



Sous la direction de MICHEL VENNE et MIRIAM FAHMY

## LE QUÉBEC EN PANNE OU EN MARCHÉ?

LE MYTHE DE L'IMMOBILISME AU QUÉBEC - ENTRE LUCIDES ET SOLIDAIRES - L'AFFAIRE DU KIRPAN - L'EXPO 67 - WHAT DOES CANADA WANT? - LA GUERRE EN AFGHANISTAN - PRÉTRÉPÈRE: GIL REMILLARD SUR MEECH, 20 ANS APRÈS

456 pages • 29,95 \$

► Les textes inédits de plus de 75 auteurs renommés  
Les meilleurs spécialistes traitent des sujets les plus pertinents pour saisir, dans tous les champs de la société, l'évolution actuelle du Québec.

► Un instantané du Québec en mutation  
Toutes les données clés: démographie, emploi, santé, culture, économie, régions.

► Nouveau: Le monde vu d'ici  
La guerre en Afghanistan, le conservatisme aux États-Unis, la nouvelle Amérique latine, la gauche française, etc.



## LE PARADIS AU PLUS BAS PRIX GARANTI!

GoTravelDirect.com

1.866.749.3344

CUBA VARADERO	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE PUERTO PLATA	LA ROMANA	PUNTA CANA	ÎLE DE MARGARITA	MEXIQUE CANCUN
HOTEL TOPAN 1199\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 2 ET 9 FÉV	BLUE BAY GEORGE VILLAS DORADOS 999\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 27 JAN	HAMACA CORAL 1299\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 6 FÉV	CADALORA GRAN DOMINICOS 1299\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 4 ET 11 FÉV	PORTOFINO 889\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 22 ET 29 JAN	CANCUN GRAND COCO BAY 1299\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 19 JAN
HOTEL BELLA COSTA 1199\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 2 ET 9 FÉV	LIFESTYLE TROPICAL CROWN RESIDENCE SUITE 1249\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 3 ET 10 FÉV	HOLIDAY DREAM CARIBBEAN CRUISE 1599\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 10 MARS	CLUB GRAND PARADISE BAHARO 1399\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 4 ET 11 FÉV	HESPERIA ISLA MARGARITA 1289\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 5 ET 12 FÉV	RIVIERA MAYA COPACABANA BEACH RESORT 1699\$ 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LES 2 ET 9 FÉV

NON DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

La garantie est valide pour les nouvelles réservations seulement. Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, hôtel, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 15 janvier 2007. Sujets à changement sans préavis. Places limitées. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Valable sur les sites de 2007. Arrivées. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 \$ par tranche de mille dollars en supplément.



## LES ACTUALITÉS

## Retour

«J'ai tellement pesté contre mon nom à penture...»

SUITE DE LA PAGE 1

remarquer M. Duchesne.

Jusqu'à la refonte du droit de la famille, en 1981, les Québécois recevaient le nom de famille de leur père, comme le prescrivait le Code civil. La réécriture de la loi a cependant permis aux parents de donner à leur progéniture le nom de l'un ou de l'autre ou encore un nom composé d'au plus deux parties provenant de leurs noms. À l'entrée en vigueur de la loi, 2 % des bébés avaient reçu un nom double, mais la proportion a rapidement grimpé à 15 % en 1986 pour atteindre les 22 % en 1992.

## Pirouettes administratives

Au tournant des années 2000, la tendance s'esouffle. Cette année-là, les bébés ne sont plus que 15 % à recevoir un nom à penture. En 2004, ce pourcentage passe à 13 % et diminue à 12 % l'année suivante. La petite Alexanne Saint-Amour s'inscrit parfaitement dans cette nouvelle tendance. «Franchement, raconte sa mère, je ne tenais pas nécessairement à ce que ma fille porte mon nom. Et puis, Crépeau-Saint-Amour, ça faisait trop de traits d'union.»

Dans l'entourage de la petite Alexanne, le nom simple est d'ailleurs redevenu la norme. «Comme plusieurs, on a opté pour le nom du père en mettant mon nom sur l'acte de naissance, mais comme un deuxième prénom.» De nouvelles pratiques administratives ont en effet permis d'assouplir la loi. Aujourd'hui, le directeur de l'État civil accepte qu'on inscrive le nom de famille d'un parent parmi les prénoms qui ne sont pas destinés à être utilisés au quotidien.

«Avec cette pratique-là, les parents ont accès au meilleur des deux mondes», croit le juriste Alain Roy, aussi professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal. «En inscrivant le nom de la mère dans les prénoms, les parents s'assurent que le prénom de la mère reste dans les registres.» Cette formule permet de surcroît aux enfants de reprendre ou non leur second nom, et ce, à n'importe quel moment de leur vie.

On est loin du nom composé avec trait d'union des années 80 qui, aujourd'hui encore, reste parfaitement indivisible. À l'époque, les juristes avaient estimé que la rigidité des noms composés et leurs répercussions sur l'arbre généalogique ne faisaient pas le poids contre les principes d'égalité. Mais maintenant que la première génération des «traits d'union» en est à l'âge de procréer, le principe montre clairement ses limites. «La loi n'a pas prévu de scénarios précis pour les générations suivantes, elle a plutôt fait le pari de laisser le choix aux parents. Au bout du compte, ce sont eux qui ont le dernier mot», indique Louis Duchesne.

La tendance veut que ce soit finalement le père qui ait ce dernier mot, au grand dam des féministes, qui ont été nombreuses à défendre cette loi. À l'époque, le Conseil du statut de la femme avait même réclamé que ce soit le nom de la mère qui reste prééminent, mais la proposition n'avait pas été retenue. Conséquence: les enfants québécois étaient encore 82 % à ne porter que le nom de leur père en 2004 alors que seulement 5 % des enfants portaient le seul nom de leur mère, la plupart nés de père inconnu ou non déclaré.

## Liberté, paresse ou conservatisme?

Pour la journaliste Ariane Émond, pionnière du mouvement féministe au Québec, ce retour aux traditions a les allures d'un rendez-vous manqué. «Si vous m'appreniez qu'il y a autant de couples qui décident de donner le nom de la mère, alors là, je dirais: c'est intéressant, la société est en train de s'équilibrer. Mais qu'on revienne au nom du père, ça me semble être un recul.» Pour le juriste Alain Roy, le seul fait que les couples puissent décider de la formule qui leur sied le plus, même si cela se traduit majoritairement par un retour au nom du père, n'est pas un recul en soi. «C'est l'exercice de leur liberté;



AGENCE FRANCE-PRESSE

le choix demeure pour toutes les femmes.»

Plusieurs facteurs expliquent ce retour du balancier. Parmi ceux-là, la volonté de plusieurs couples de redéfinir le rôle du père dans la vie de l'enfant, fait remarquer le juriste. «Aujourd'hui, je perçois que le lien avec l'enfant est assez évident pour plusieurs mères puisqu'elles l'ont porté. Pour cimenter le lien avec le père, elles considèrent peut-être qu'il y a lieu de lui attribuer le nom de père.»

Cette analyse est partagée par Ariane Émond, qui sent toutefois une certaine paresse, voire une fatigue derrière cette cure minceur. «Un certain nombre de jeunes parents trouvent probablement complexe de gérer la recombinaison d'un nom pour leur progéniture, bien qu'à mon avis, cela se fait, et c'est plein de créativité. Je trouve d'ailleurs que c'était plus équilibré de montrer les deux. C'est pour ça qu'on s'est battus, pour avoir, dans nos faits et gestes, plus de signes que nous habitions une société équilibrée.»

La cofondatrice du magazine *La Vie en rose* estime par ailleurs que ce retour aux traditions n'est peut-être pas étranger à la montée d'un certain conservatisme qui valorise de plus en plus un discours très marginalisé sur le retour des pères. «Moi, je fais partie de celles et de ceux qui disent que la paternité se réinvente, et je pense que c'est beaucoup plus confortable pour les hommes et les enfants. Mais il y a un vent de droite qui aime les choses simples», regrette-t-elle.

Ce revirement en faveur du nom du père étonne Sophie Dumont, qui a fait le choix inverse, par souci

d'égalité. «J'ai accepté que mes trois filles portent le nom de leur père et je l'ai regretté. C'était clair que les suivantes porteraient aussi mon nom, d'abord parce que je les aurais portés mais aussi parce que je voulais perpétuer le souvenir de mes parents, qui sont décédés.» Chose promise, chose faite: ses deux petits derniers, Anthony et Philippe, ont reçu le patronyme Dumont-Bouchard en cadeau de baptême.

Sa belle-sœur Nathalie a fait le choix inverse, préférant donner à ses petits mousses le nom de leur père, point à la ligne. «Ça n'a jamais été un besoin pour moi de donner mon nom à mes enfants puisque j'ai deux frères qui pourront se charger de perpétuer le nom de notre père.» Sans compter le fait qu'elle imaginait mal ses enfants traverser la vie avec quatre noms. «J'ai choisi des prénoms doubles, Sarah-Jeanne et Charles-Antoine, pour mes enfants. Je ne leur aurais pas imposé un nom de famille double en plus.»

Quant à la petite Ariane Tremblay «tout court», son arrivée a apaisé toutes les tensions. Si le débat sur le nom à donner à la petite avait échauffé les esprits avant sa naissance, la décision finale, elle, a étrangement fait peu de vagues. «Le sens pratique l'a emporté haut la main devant les désirs de chacun de voir son nom se perpétuer», raconte la maman, qui ne regrette nullement son choix. «J'ai tellement pesté contre mon nom à penture, ce n'est que justice aujourd'hui que je fasse ce cadeau à ma fille.»

Le Devoir

## La petite histoire du nom de famille

À Québec, l'enfant a longtemps reçu le nom du père en vertu d'une règle juridique claire. Le nom de la mère n'était donné à l'enfant que s'il n'y avait pas de filiation paternelle. En 1964, la puissance maritale — qui permettait au mari de gérer les activités de sa femme en vertu de son incapacité juridique — a été abolie, ouvrant la voie à un changement en profondeur. Il a toutefois fallu attendre 1980 pour que l'égalité devienne un principe fondamental à la lumière duquel les règles du droit de la famille ont dû être réinterprétées.

Dans un contexte juridique où il y avait maintenant égalité entre le père et la mère, il était devenu insensé de maintenir la règle patriarcale, explique le juriste Alain Roy. «Il était logique qu'on permette aux parents de choisir le nom de leur enfant d'un commun accord et que ce choix soit fait parmi des options élargies: le nom du père, le nom de la mère ou une combinaison des deux.» C'est cette dernière option qui sera retenue, en 1981.

À l'époque, le Conseil du statut de la femme avait réclamé une action plus musclée pour favoriser l'introduction du nom de la mère mais surtout sa pérennité. En 1979, dans son mémoire présenté en commission parlementaire sur la refonte du droit de la famille, le Conseil avait recommandé que le nom de famille de l'enfant soit composé, dans l'ordre, de celui de sa mère et de celui de son père. Lors de la transmission du nom, la mère aurait cédé à l'enfant la première partie de son nom, et le père, la deuxième partie.

Jugé trop rigide, cette formule n'a pas connu de suite. Ce qui ne signifie pas que l'attribution des noms soit restée figée depuis lors. Aujourd'hui, le directeur de l'État civil accepte qu'on inscrive, dans la liste des prénoms, le ou les noms de famille d'un parent parmi les prénoms qui ne sont pas destinés à être utilisés dans le quotidien. «Le directeur de l'État civil interprète la loi de façon correcte en se disant que l'objectif des parents est légitime, soit celui de conserver une souplesse et de ne pas contraindre l'enfant à porter un nom trop lourd tout en lui permettant de l'utiliser à sa guise», explique Alain Roy.

Par ailleurs, il y a des règles juridiques qui ont été mieux comprises avec le temps, poursuit le spécialiste du droit de la famille. «Ces règles permettent de mettre le nom ou une composante du nom du parent qui n'a pas été initialement inscrit à l'acte de naissance.» Le parent comme l'enfant, dès que celui-ci atteint l'âge légal requis, peuvent en effet réclamer l'ajout de ce nom. À l'inverse, pour retirer un nom, il faut faire la preuve d'un motif sérieux.

Cette souplesse est toutefois devenue le cauchemar des généalogistes. «Aujourd'hui, les noms ne sont plus uniques. Il n'y a plus de repères, et le fait de retrouver le nom de la mère dans les prénoms, ou vice-versa, c'est bon pour une ou deux générations. Mais après coup, on va finir par avoir des problèmes», prévient le professeur de droit à l'Université de Montréal.

Louise-Maude Rioux Soucy  
Le Devoir

## EN BREF

## Chaos à la biblio

La Bibliothèque de Ville Mont-Royal est plongée dans la tourmente depuis une semaine. Un problème informatique a rendu inutilisable la base de données des 7000 abonnés et des 160 000 documents indexés. Le pépin informatique, survenu le 4 janvier, a plongé dans le chaos la bibliothèque fréquentée par le tiers de la population de Ville Mont-Royal. Depuis, on a pu récupérer la base de données des abonnés. On ne sait toujours pas cependant si celle qui comprend les fiches des 160 000 livres et documents indexés pourra l'être. «La bibliothèque demeure ouverte, mais on ne fait pas de prêts, sauf situation extrême, pour éviter d'ajouter aux problèmes. Ce serait difficile de faire un suivi, si les livres qui sortent ne sont plus indiqués nul part, on ne pourrait plus les retracer», explique le chef de division pour la bibliothèque Denis Chouinard. Les citoyens de Ville Mont-Royal peuvent donc toujours consulter des livres sur place et utiliser les postes Internet de l'établissement. On ne sait pas quand l'institution pourra recommencer à faire des prêts aux utilisateurs. La firme Isacoft, qui a vendu le système informatique à la municipalité en 1998 et en assure l'entretien au coût de 25 000 \$ par année, planche actuellement pour tenter de retrouver une copie des fichiers informatiques. — Le Devoir

**Pour Elle**  
277, av. Laurier O.  
514-270-6154  
Centre de Commerce Mondial  
413, St-Jacques O.  
514-844-9125

**SOLDES**  
JUSQU'À **60%**

**Pour Lui**  
Centre de Commerce Mondial  
383, St-Jacques O.  
514-281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
514-277-7558

d o l e s  
**UOMO**

## Votez pour votre découverte de l'année!

Dites-nous quelle est votre découverte de l'année et pourquoi!

Votez en ligne au [www.cybersciences.com](http://www.cybersciences.com)Courez la chance de gagner une encyclopédie universelle ERPI et un abonnement d'un an à *Québec Science* (ou un prolongement d'un an si vous êtes déjà abonné).Le chercheur dont la découverte obtiendra le plus grand nombre de votes recevra le Prix du public *Québec Science* «Découverte de l'année 2006».Contactez-nous → abonnez-vous → informez-vous → [www.cybersciences.com](http://www.cybersciences.com)

# LE MONDE

## Une roquette frappe l'ambassade américaine à Athènes

Un groupe d'extrême gauche revendique l'attentat, qui n'a pas fait de victimes

RAPHAËL HERMANO

Athènes — L'ambassade des États-Unis à Athènes a été touchée hier à l'aube par un tir de roquette, un attentat qualifié d'*«attaque sérieuse»* par l'ambassadeur Charles Ries et revendiqué au nom d'un groupe local d'extrême gauche.

Le ministre de l'Ordre public Vyron Polydoros a annoncé qu'un inconnu avait revendiqué l'attaque, qui n'a fait que des dégâts mineurs, au nom de Lutte révolutionnaire (EA), considéré comme le groupe le plus dangereux en Grèce. La police examine l'authenticité de cette revendication, a-t-il ajouté.

«Cette tentative de réveiller le terrorisme ne passera pas», a poursuivi le ministre, qui s'est rendu sur place.

L'ambassadeur des États-Unis à Athènes, Charles Ries, a déclaré qu'il n'y avait *«aucune justification pour un acte d'une telle violence»*.

Très vite après l'explosion, survenue à 5h58 heure locale, le département d'État américain a fait savoir qu'il n'y avait aucune victime.

Selon la police grecque, la roquette est entrée dans l'ambassade à la hauteur de l'emblème représentant l'aigle américain qui orne sa façade principale. Elle a atterri au troisième étage du bâtiment, où se trouvent les bureaux de l'ambassadeur, endommageant des toilettes.

Selon un haut responsable policier s'exprimant sous le couvert de



«Aucune justification», selon l'ambassadeur américain Charles Ries.

l'anonymat, *«la roquette a été tirée depuis un chantier proche de l'ambassade, au niveau du sol»*. Le site, un gros bâtiment de style Bauhaus construit en 1960, est pourtant un des plus surveillés de la capitale grecque.

L'engin utilisé est une roquette antichar russe d'un type circulant parmi les trafiquants d'armes, a indiqué une source policière.

Les seuls dégâts visibles depuis l'extérieur sont quelques vitres brisées et des traces de fumée noire.

La police a également affirmé qu'elle recherchait une camionnette vue sur les lieux par des témoins au moment de l'explosion.

Sur ordre du premier ministre Costas Karamanlis, l'enquête a été confiée à un ancien chef des services antiterroristes grecs, Stelios Syros.

C'est sous sa direction qu'avaient été démantelés en 2002 et 2003 les deux groupes historiques d'extrême gauche grecs, le 17 Novembre (17N) et l'ELA (Lutte révolutionnaire populaire).

Le 17 Novembre avait signé en 1996 le précédent attentat commis contre cette même ambassade, également à la roquette. Apparu à la fin de la dictature des colonels (1967-74), le 17N avait aussi revendiqué les assassinats successifs

de cinq fonctionnaires américains en Grèce.

Seize de ses membres sont actuellement jugés en appel.

Lutte révolutionnaire (EA), le groupe suspecté dans l'attaque d'hier, est apparu pour sa part le 5 septembre 2003 avec un attentat contre les tribunaux d'Athènes au cours duquel un policier a été blessé.

Le 30 mai dernier, EA a aussi fait exploser une bombe près du domicile du ministre conservateur de la Culture et ancien ministre de l'Ordre public, Georges Voulgarakis, pour dénoncer la collaboration de la Grèce à la «guerre contre le terrorisme» des États-Unis.

Le groupe a signé au total six attentats, dont un contre un commissariat d'Athènes, 100 jours avant les Jeux olympiques de l'été 2004.

Les autorités grecques ont multiplié les condamnations de l'attaque d'hier. Le président de la République Carolos Papoulias a fait part aux États-Unis de *«l'indignation du peuple grec»*.

Un *«soutien politique»* salué par l'ambassadeur Charles Ries, qui a affirmé que cet attentat ne réussirait pas à affecter *«les relations étroites entre les États-Unis et la Grèce»*.

Un responsable du département d'État américain a déclaré dans la soirée n'avoir aucune connaissance d'un lien entre cet attentat et une quelconque organisation terroriste internationale.

Agence France-Presse

## Pologne: enquête sur le passé «communiste» des évêques

NATALIA REITER  
PHILIP PULLELLA

Varsovie et Rome — Les évêques polonais ont décidé hier à Varsovie de créer une commission spéciale de l'Église catholique chargée d'enquêter sur le passé de chacun d'entre eux et de confier au Vatican le soin de décider du sort de ceux qui ont espionné pour le régime communiste.

Les évêques ont tenu une réunion de crise hier sur l'attitude de l'Église sous le régime communiste après la démission-surprise de M<sup>re</sup> Stanislaw Wielgus, qui a renoncé à être archevêque de Varsovie quelques minutes seulement avant d'être intronisé lors d'une cérémonie en présence de hauts responsables. Il a reconnu alors que les accusations portées contre lui sur sa collaboration passée avec le SB, l'ancienne police politique communiste, étaient fondées.

C'est le pape qui nomme les évêques, sur recommandation du secrétariat d'État du Vatican et de la Congrégation des évêques.

L'Église catholique polonaise et le Vatican ont été profondément embarrassés par les révélations selon lesquelles M<sup>re</sup> Wielgus collaborait avec le régime communiste.

Le représentant du Vatican en Pologne, l'archevêque Jozef Kowalczyk, a assuré hier que M<sup>re</sup> Wielgus avait caché au pape Benoît XVI son passé de collaborateur avec les services secrets.

«Ce que l'évêque avait dit [avant sa nomination comme archevêque de Varsovie, début décembre] ne laissait pas entendre qu'il y avait eu collaboration», a dit M<sup>re</sup> Kowalczyk dans une entrevue publiée par l'agence de presse polonaise PAP. De source vaticane, on déclare que *«le nonce apostolique [ambassadeur du Vatican] en Pologne avait dû en savoir plus long»* sur M<sup>re</sup> Wielgus.

Comme bon nombre d'ex-pays communistes, la Pologne n'a pas ouvert ses archives secrètes après la chute du communisme, en 1989. Le pays a choisi la voie de la récon-

ciliation entre partisans et opposants au régime communiste. Mais l'an dernier, des journalistes et des universitaires ont pu avoir accès aux dossiers.

### Archives fabriquées de toutes pièces

Depuis lors, il s'est rarement écoulé une semaine sans que d'anciens militants de la démocratisation et des ecclésiastiques soient accusés d'avoir espionné pour le compte du SB.

L'affaire Wielgus, dont le Vatican a parlé comme d'*«un moment de grande souffrance pour l'Église»*, a contraint les évêques polonais à envisager de rendre publics les noms des prêtres qui avaient coopéré avec les services secrets.

Durant les années 80, l'Église avait soutenu Solidarité polonaise avait soutenu le syndicat libre Solidarité. Les prêtres étaient particulièrement courtisés par les services secrets pour coopérer et, selon certains historiens, 10 % d'entre eux ont peut-être cédé aux pressions du pouvoir.

L'Église catholique se refuse à dévoiler les noms des prêtres qui donnaient des informations au pouvoir, craignant que cela ne porte atteinte à sa toute-puissance et que son rôle dans l'affaiblissement progressif du communisme polonais ne soit remis en question.

Bon nombre de Polonais estiment qu'il est trop tard pour que les archives du SB soient rendues publiques. Certains dossiers, font valoir des historiens, peuvent avoir été fabriqués de toutes pièces et pourraient par conséquent faire passer des innocents pour des collaborateurs du régime.

D'autres, comme l'actuel premier ministre Lech Kaczynski, s'indignent de voir d'anciens agents du SB ne pas être sanctionnés alors que des personnes qu'ils avaient recrutées en recourant au harcèlement ou au chantage sont victimes de dénigrement.

Reuters

## Washington nie vouloir frapper en Syrie ou en Iran

L'administration Bush défend son impopulaire stratégie irakienne

Washington — Les États-Unis ont démenti hier toute préparation d'opération militaire contre l'Iran et la Syrie, après l'avertissement lancé par George Bush en direction de Téhéran et de Damas et les préoccupations exprimées par des parlementaires américains quant au risque de propagation du conflit irakien à l'ensemble de la région dans cette éventualité.

Lors de son discours à la nation, mercredi, Bush a accusé l'Iran et la Syrie de laisser les rebelles irakiens utiliser leur territoire pour lancer leurs attaques en Irak et s'est engagé à empêcher ce soutien. Il avait cette occasion annoncé l'envoi de 21 500 militaires supplémentaires en Irak.

Le porte-parole de la Maison-Blanche Tony Snow est intervenu hier pour tenter de tordre le cou à la *«légende urbaine»* selon laquelle Bush *«chercherait à préparer le terrain à une guerre contre l'un ou l'autre des deux pays et que la préparation de la guerre serait lancée»*.

«Il n'y a aucune préparation, a-t-il ajouté. L'idée que le président a

fait cette annonce pour préparer une action militaire est simplement fautive.»

Jeudi, le sénateur démocrate Joseph Biden, qui préside la Commission des affaires étrangères de la Chambre haute, a dit à la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, qu'à son avis Bush n'était pas investi de l'autorité requise pour lancer des attaques contre des réseaux d'activistes en Iran et en Syrie.

Le sénateur républicain Chuck Hagel s'est lui aussi inquiété de l'impact d'éventuelles opérations américaines dans ces deux pays.

Le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, a déclaré hier que les États-Unis pourraient commencer à retirer leurs forces de l'Irak dès cette année si les renforts envoyés à Bagdad réussissent à faire retomber les violences de manière sensible.

Gates, venu défendre le plan du président Bush, a prévenu que l'envoi de renforts ne mettrait pas fin aux violences intercommunautaires en Irak.

Mais si cela fait baisser la violence *«de manière appréciable»* et si le

gouvernement irakien tient ses promesses, a-t-il ajouté, *«alors on pourrait avoir dans le courant de cette année une situation où on pourrait vraiment amorcer un retrait»*.

### Contestation

Les élus n'en ont pas moins contesté le projet d'envoi de 21 500 hommes en renfort dans les zones les plus violentes d'Irak. Ils ont estimé que cela dépendait trop du respect par le gouvernement irakien de promesses qu'il n'a pas tenues jusqu'ici.

Le sénateur démocrate Carl Levin, président de la commission des services armés, a ainsi rappelé que le premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, avait promis que son gouvernement démantèlerait les milices sévissant à Bagdad et que l'Irak assurerait avant la fin de 2006 la sécurité dans l'ensemble de ses provinces — promesses non tenues.

Gates a reconnu que l'Irak avait mal tenu ses promesses mais a assuré que les autorités irakiennes semblaient dorénavant déterminées à les tenir.

Les sénateurs ont aussi deman-

dé comment les responsables militaires pouvaient croire au plan de Bush alors qu'ils ont précédemment rejeté publiquement l'idée de réclamer des renforts.

Le général Peter Pace, président de l'état-major interarmes, a affirmé publiquement qu'il soutenait le plan Bush, qui fournit, selon lui, suffisamment d'effectifs pour assurer la sécurité.

Gates et Pace ont tous deux déclaré que les États-Unis n'avaient pas besoin d'attaquer des objectifs en Irak pour contrer les réseaux irakiens qui, selon Washington, soutiennent l'insurrection en Irak.

Le discours du président américain n'a pas réussi à convaincre les Américains, opposés en majorité à l'envoi de soldats supplémentaires sur le terrain, selon plusieurs sondages publiés hier. Selon le coup de sonde de CBS, 50 % des Américains sont contre ce plan annoncé mercredi soir et, plus spécifiquement, 63 % d'entre eux sont opposés à un renforcement des troupes dans ce pays.

D'après l'Agence France-Presse et Reuters

## Polémique américano-pakistanaise sur al-Qaïda

Washington et Islamabad — Le nouveau coordonnateur du Renseignement américain, John Negroponte, a provoqué la colère du Pakistan en affirmant que des chefs d'al-Qaïda étaient cachés dans ce pays, d'où ils dirigeraient leur réseau.

Réfutant que son pays soit un sanctuaire du mouvement islamiste, le porte-parole de l'armée pakistanaise, le général Shaukat Sultan, a déclaré hier à Reuters n'avoir *«reçu aucune information des autorités américaines»* sur la présence de dirigeants d'al-Qaïda dans son pays.

Pour Islamabad, le chef d'al-Qaïda, Oussama ben Laden, et son adjoint Ayman al-Zouahri peuvent aussi bien se trouver d'un côté ou de l'autre de la très poreuse frontière pakistano-afghane, mais rien ne permet de dire qu'ils sont dans les zones tribales incontrôlées en territoire pakistanaise.

Dans un communiqué, le ministre pakistanaise des Affaires étrangères estime que Negroponte aurait pu signaler combien de fois les succès américains contre al-Qaïda ont été obtenus grâce à la coopération du Pakistan. Il aurait pu, ajoute-t-il, insister *«sur la coopération plutôt que sur des critiques douteuses»*.

Le ministre conteste également les allégations de Negroponte selon qui les chefs d'al-Qaïda dirigent du Pakistan les opérations de l'organisation islamiste à travers le monde. *«En cassant les*

reins d'al-Qaïda, le Pakistan a fait plus que n'importe quel autre pays dans le monde», dit-il.

### Filières

Dans une déclaration inhabituellement directe sur la localisation présumée des responsables de l'organisation, Negroponte, ancien ambassadeur américain aux Nations unies, a déclaré jeudi à la commission du renseignement du Sénat que le Pakistan était au cœur d'un entrelacs de filières d'al-Qaïda qui atteignent le monde entier, notamment l'Europe.

«Al-Qaïda est l'organisation terroriste qui représente la plus grande menace pour les intérêts américains, a-t-il dit dans son évaluation annuelle des menaces pesant sur les États-Unis et leurs intérêts dans le monde. *«Ils cultivent des contacts et des relations opérationnelles fortes qui atteignent, depuis le sanctuaire de leurs dirigeants au Pakistan, des filiales dans tout le Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe.»*

Pour la première fois, Negroponte affirmait ainsi devant une commission parlementaire que le Pakistan abrite le QG d'al-Qaïda, auquel sont imputés les attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington, qui ont fait environ 3000 morts.

Des responsables américains se plaignent depuis longtemps des activités d'extrémistes musulmans au Pakistan.

Reuters

## Somalie: les chefs de guerre acceptent de désarmer

Mogadiscio — Les chefs de guerre somaliens ont accepté hier à Mogadiscio d'intégrer leurs milices au sein d'une nouvelle armée nationale mais une fusillade devant le siège de la présidence où se tenaient les négociations, a souligné la volatilité de la situation.

L'échange de coups de feu entre soldats gouvernementaux et militaires a fait au moins deux morts dans la matinée devant la Villa Somalia, où le président Abdullahi Yusuf, qui vient juste de regagner sa capitale, recevait les chefs de guerre qui, pendant des années, ont imposé leur loi avant d'être mis au pas par les islamistes pendant quelques mois. Yusuf et son gouvernement pro-occidental, avec l'appui de l'armée éthiopienne, ont repris Mogadiscio et le Sud le mois dernier à l'issue d'une campagne éclair qui a forcé les miliciens islamistes à fuir à l'extrême sud du pays, près de la frontière kenyane.

Une récente attaque aérienne américaine dans cette région, cen-

sée viser des dirigeants locaux d'al-Qaïda, aurait fait 70 morts parmi des bergers nomades, selon l'ONG britannique Oxfam. L'attaque aurait eu lieu dans le district d'Admadaw.

«Le droit international impose de faire la distinction entre cibles civiles et militaires», souligne Oxfam, qui dit tenir ses informations de ses organisations partenaires en Somalie.

Un avion a mené lundi un raid dans le sud de la Somalie et aurait tué une dizaine de *«terroristes»*, mais trois des suspects les plus recherchés auraient échappé à la mort, a-t-on déclaré de source américaine. C'est la première fois que des soldats américains entrent en Somalie depuis la fin désastreuse d'une mission de maintien de la paix en 1994.

Sur le plan diplomatique, les États-Unis ont demandé hier le déploiement rapide d'une force de paix africaine dans le pays pour éviter qu'il ne retombe dans l'anarchie.

Reuters

### Arrestation d'Isabel Peron

Madrid — La police espagnole a arrêté hier l'ancienne présidente argentine Isabel Peron à son domicile situé à l'ouest de Madrid, ont indiqué des sources policières. *«L'arrestation est effectuée en conséquence du mandat d'arrêt reçu il y a quelques heures par Interpol Madrid»*, a indiqué la direction générale de la police es-

pagnole. Un juge espagnol avait ordonné jeudi l'arrestation de Mme Peron, 75 ans, à la suite d'un mandat d'arrêt émis par la justice argentine dans le cadre d'une enquête sur la disparition d'un opposant politique pendant sa présidence (1974-76).

Agence France-Presse

## Fœticide féminin: la situation s'aggrave en Inde

GUY TAILLEFER

C'est, en Inde, le secret le plus mal gardé, écrit le *Times of India*, et la situation ne fait qu'empirer. Le dernier rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde indique que le fœticide féminin et le meurtre de bébés filles à la naissance sont des problèmes qui ne se résorbent pas en Inde, malgré les lois adoptées par le gouvernement pour tenter d'enrayer ces comportements.

Des statistiques fraîches montrent que 80 % des districts en Inde ont enregistré depuis 1991 des baisses de la proportion de filles par rapport aux garçons. La situation est la plus grave dans l'État du Punjab, où le *sex ratio* a diminué de 875 filles pour 1000 garçons en 1991 à 798 filles pour 1000 garçons en 2001. Le Kerala, considéré de longue date comme l'État le plus progressiste de l'Union indienne, est un des rares endroits où les choses se sont un peu améliorées.

Dans un pays où de larges pans de la population considèrent toujours, pour des raisons culturelles et économiques liées au système de la dot, qu'une fille est un boulet pour la famille, le rapport de l'UNICEF met en évidence l'échec des lois adoptées par le gouvernement pour lutter contre l'avortement sélectif — facilité par l'accès aux techniques de diagnostic prénatal — et l'infanticide.

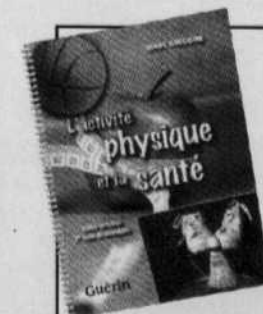
Le fait que la situation s'aggrave, dit-on, désolait autant plus que l'Inde est en pleine croissance économique et que le niveau d'éducation général se relève. Le rapport signale en outre que l'incidence d'avortements serait plus grand en régions urbaines qu'en régions rurales.

«Il faudrait, pour s'attaquer efficacement au problème, lancer une campagne de sensibilisation de l'envergure de celles lancées pour lutter contre le sida», dit Ranjana Kumari, du Centre de recherche sociales à New Delhi, en entrevue au *Times of India*. Il juge les efforts gouvernementaux lamentablement insuffisants.

Avec une moyenne à l'échelle nationale de 927 filles pour 1000 garçons, l'Inde est tout au bas de la liste dressée par l'UNICEF, derrière la Nigeria et le Pakistan. Il n'y a que la Chine (835) qui fasse pire, selon le rapport.

La politique de l'enfant unique donne lieu, là aussi, à un large recours à l'avortement sélectif. Un rapport de la Commission de la planification de la famille et de la population de l'État chinois évalue que le nombre d'hommes dans le pays dépassera de 30 millions celui des femmes en 2020. *«La difficulté croissante pour les hommes de se trouver une épouse risque d'être la cause d'instabilité sociale»*, prévient le rapport.

Le Devoir



**Marc GRÉGOIRE**  
**L'activité physique et la santé**

Pour le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

Cahier • 144 pages • 20 \$  
ISBN 978-2-7601-6918-0

GUÉRIN, éditeur libre  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

# ACTUALITÉS

## KYOTO

**Le ministère des Transports obtiendra 71 % des 200 millions que Québec prévoit obtenir pour financer son plan de réductions. En guise de comparaison, l'Environnement n'obtiendra que 4 % de cette somme.**

SUITE DE LA PAGE 1

On se souviendra que le Québec s'est dit prêt à atteindre l'objectif officiel de Kyoto si Ottawa finançait en partie le plan provincial, à hauteur de 328 millions de dollars. Québec attend toujours cette somme, qu'il a ratée de peu en passant à deux doigts de conclure une entente avec l'ex-ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, pendant la Conférence internationale sur le climat, en décembre dernier à Montréal.

Si le plan québécois n'atteint pas sa cible en 2012, il rate encore davantage son objectif sur l'ensemble de la période de réductions car les réductions planifiées par Québec seront à peu près nulles en 2008 et 2009 à cause de l'instauration très progressive des mesures envisagées.

Si on cumule les dépassements de l'objectif de 80,2 Mt entre 2008 et 2012, c'est environ 40 Mt que le Québec rejettera en trop. Compte tenu des échéances dévillées hier lors de la rencontre de Montréal, Québec aura plutôt réduit de seulement 20 Mt ses émissions pendant la «période Kyoto, ce qui signifie qu'il rate en réalité son objectif de 50 %», selon une des deux sources du *Devoir* présentes à cette rencontre à huis clos.

### Des mesures tardives

Selon la dernière version du plan présenté hier par le ministre Béchard, le ministère des Transports obtiendra 71 % des 200 millions que Québec prévoit obtenir pour financer son plan de réductions.

En guise de comparaison, l'Environnement n'obtiendra que 4 % de cette somme, que Québec obtiendra par l'imposition d'une taxe de 1,5 ¢ sur chaque litre d'essence. On se rappellera que les

pétrolières québécoises font actuellement l'objet d'un recours collectif pour avoir présumentement commencé à percevoir cette taxe avant son entrée en vigueur. Cette taxe, très inférieure aux hausses de prix imposées par les pétrolières selon les aléas de l'actualité internationale, ira dans une proportion de 26 % à d'autres organismes comme le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Agence de l'efficacité énergétique et des programmes de sensibilisation du public par des groupes environnementaux, notamment.

Pour réduire la consommation d'énergie, Québec entend modifier son Code du bâtiment, mais en 2010, même si cette réforme est en préparation depuis des années. L'obligation faite aux pétrolières d'incorporer 5 % d'éthanol dans l'essence n'entrera en vigueur qu'en 2012 elle aussi, soit à la fin de la période Kyoto, ce qui réduit son effet bénéfique sur le climat. Toutefois, a promis Claude Béchard, cet éthanol ne sera pas produit avec du maïs-grain, soit la production céréalière la plus consommatrice d'engrais et de pesticides, des produits qui aboutissent en grande partie dans les cours d'eau. Le ministre n'a toutefois pas précisé ce qu'il adviendra de l'éthanol produit à l'usine de Varennes, qui s'approvisionnera auprès des producteurs de maïs-grain.

L'objectif le plus ambitieux du plan québécois prévoit de hausser de 8 % pour 2012 l'achalandage des transports en commun au Québec, ce qui explique sans doute que ce secteur obtienne la part du lion des 200 millions.

Par ailleurs, le ministre Béchard a commencé par dire qu'il imposera d'ici 2010 les normes californiennes au parc automobile québécois. Cependant, interrogé sur le pourcentage de véhicules à émis-

sions zéro qu'il exigera des constructeurs, soit la principale norme californienne, le ministre a fait marche arrière en répondant que le Québec s'inspirera des normes californiennes, qu'il s'orientera sur ces normes au lieu de les appliquer. Par ailleurs, le plan québécois ne prévoit aucune mesure qui place le Québec au niveau de ses voisins en matière d'inspection des véhicules automobiles.

Enfin, Québec entend imposer à tous les camions de son parc roulant des «limitateurs de vitesse», comme en réclament les propriétaires de grandes flottes, la plupart étant équipées de ces appareils que n'adoptent pas les indépendants, ce qui confère à ces derniers une plus grande rapidité, assimilée à une concurrence déloyale par les majors. Les limitateurs seront plafonnés à 105 km/h, soit cinq km/h de plus que la vitesse maximale permise, ce dont Québec ne s'est pas expliqué. Aucune restriction ne sera toutefois imposée aux automobilistes.

Quant aux patrons et gestionnaires d'entreprises, Québec entend leur offrir des cours de préparation au marché des crédits d'émissions de carbone pour qu'ils soient fin prêts le jour où le Canada entrera dans la danse. Ou, à tout le moins, pour qu'ils prennent la mesure de ce qu'ils perdent en étant sous-traités à ce marché international pour lucratif pour les plus performants en matière de décarbonisation des procédés de production. Le ministre Béchard a aussi promis d'appuyer les villes, comme Montréal, qui voudraient créer des plans de réduction de leurs émissions globales. Mais dans ce domaine, Québec attend des propositions.

### Priorité aux transports

Le plan peaufiné par l'Environnement prévoit que

Le Devoir

## CANCER

SUITE DE LA PAGE 1

cancers colorectal, de la prostate, du rein, du pancréas et de la peau.

Quand on évoque la vaccination, on pense tout de suite à sa fonction préventive, celle qu'exerce par exemple le nouveau vaccin permettant de prévenir le cancer du col de l'utérus. Mais cet exemple demeurera probablement l'exception, car cette forme de cancer est une des rares à être engendrées par un virus, en l'occurrence le Papilloma virus humain.

Les spécialistes de l'immunologie ont toutefois rapidement compris que la vaccination pouvait aussi servir à combattre un cancer déjà présent dans l'organisme. En plus d'être exemptés des terribles effets secondaires de la chimiothérapie, les vaccins dits thérapeutiques ont le grand avantage de s'attaquer non seulement aux cellules tumorales matures mais aussi aux cellules souches cancéreuses, souvent à l'origine des récurrences. D'autant que la radiothérapie et la chimiothérapie n'arrivent pas à éliminer ces cellules dormantes qui prolifèrent très peu, fait remarquer Claude Perreault, titulaire de la Chaire de recherche en immunologie à l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC) de l'Université de Montréal.

Les traitements classiques s'attaquent spécifiquement aux cellules qui se divisent rapidement, parmi lesquelles figurent non seulement les cellules tumorales matures mais aussi les cellules des cheveux, les cellules sanguines et celles qui tapissent le tube digestif, ce qui explique le fait que les patients soumis à ces thérapies perdent leurs cheveux, souffrent de nausées et voient leur système immunitaire s'affaiblir considérablement.

De plus, le système immunitaire dispose d'une diversité de mécanismes et d'armes pour tuer les cellules anormales, qui ont ainsi plus de mal à échapper à une attaque du système immunitaire qu'à l'assaut d'un médicament, souligne M. Perreault. Par ailleurs, souligne-t-il ensuite, le système immunitaire garde en mémoire (pendant plus de 60 ans) le visage des intrus qu'il a combattus. Ainsi, si une cellule cancéreuse qui aurait survécu à une immunothérapie se mettait soudainement à proliférer, les cellules T du système immunitaire qui se souviendraient d'elle se chargeraient de l'éliminer promptement.

Au cours de notre vie, le système immunitaire tue dans l'œuf maints cancers, nous apprend Claude Perreault. Mais certains d'entre eux parviennent néanmoins à déjouer très tôt nos défenses immunitaires en sécrétant des molécules qui paralysent notre arsenal immunitaire. Or c'est là la grande difficulté sur laquelle buttent les chercheurs dans le développement des immunothérapies du cancer. «Nous devons vacciner quelqu'un contre une tumeur qui, pour croître, a neutralisé la réponse immunitaire dirigée contre elle», précise le scientifique.

### Mécanisme d'action

L'immunothérapie consiste avant tout à provoquer une réaction immunitaire contre les cellules cancéreuses. Pour y parvenir, il est nécessaire d'introduire dans la circulation sanguine du patient une molécule appartenant aux cellules tumorales — appelée antigène tumoral — afin d'alerter le système immunitaire, qui l'identifiera comme une cible à abattre et mobilisera alors ses différents bataillons de cellules et d'anticorps pour que ceux-ci procèdent à l'extermination de toutes les cellules qui portent cette molécule, en l'occurrence les cellules tumorales.

Les chercheurs ont imaginé plusieurs façons d'introduire l'antigène tumoral dans le sang des patients à traiter. L'une d'elles consiste à enchaîner cet antigène tumoral, voire le gène responsable de sa synthèse, dans un virus qu'on injecte ensuite aux patients, explique Rafick-Pierre Sékaly, professeur à l'Université de Montréal et directeur scientifique du Réseau canadien pour l'élaboration de vaccins et d'immunothérapies (CANVAC). On espère que le système immunitaire reconnaîtra ces virus circulant dans le sang comme des intrus à éliminer et qu'il mobilisera

alors ses troupes pour les diriger contre la tumeur qui présente à sa surface l'antigène véhiculé par le virus. L'équipe du Dr Gerald Baptist, du Centre de cancer Segal à l'Hôpital général juif de Montréal, a récemment expérimenté cette approche pour traiter le cancer colorectal et s'apprête à l'employer de nouveau pour combattre certains cancers du sein.

Pour s'assurer que l'antigène tumoral rejoigne vraiment les cellules de l'immunité, les scientifiques tentent aussi de l'insérer directement dans les cellules dendritiques tirées du sang du patient. Ces cellules, dites présentatrices d'antigène, exhibent à leur surface l'antigène tumoral dans le but de sensibiliser à cet antigène les lymphocytes T — qui forment un des principaux régiments de choc dans la guerre immunitaire contre les indésirables — et ainsi de les engager dans une bataille contre les cellules tumorales.

Les lymphocytes T savent le cancer en l'assaillant sur deux fronts, explique Claude Perreault. Cytotoxiques, ils empoisonnent d'une part les cellules cancéreuses dans un véritable corps-à-corps. D'autre part, ils relâchent une protéine — l'interféron — qui bloque l'angiogénèse tumorale, soit la formation du réseau de vaisseaux sanguins destiné à nourrir la tumeur et à favoriser sa croissance.

En collaboration avec le professeur Sékaly, l'équipe de Gerald Baptist mène actuellement des essais cliniques visant à éprouver une immunothérapie comportant la manipulation des cellules dendritiques pour battre en brèche un cancer du rein. La thérapie débute par une intervention consistant à extraire du sang des patients les rares cellules dendritiques auxquelles on ajoute l'ADN de la tumeur rénale avant de procéder à leur multiplication en laboratoire. Ces cellules chargées du code génétique de la tumeur sont ensuite réintroduites dans le sang du patient, où elles synthétiseront les multiples antigènes tumoraux et les présenteront aux lymphocytes T, qui devraient alors amorcer la lutte contre les cellules cancéreuses.

Au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), l'urologue et cancérologue Yves Fradet commencera sous peu une étude analogue portant sur le cancer de la prostate. Cette fois-ci, les scientifiques introduiront dans les cellules dendritiques des patients — ayant subi une ablation de la prostate ou une radiothérapie mais dont l'indice PSA s'élève malgré l'administration d'une hormonothérapie — un peptide, nommé MUC-1, qui est présent à la surface des cellules tumorales de plusieurs types de cancers de la prostate ainsi que du sein, du pancréas et de l'intestin. «Nous avons accroché à ce peptide des sucres qui se retrouvent également dans les cellules cancéreuses en espérant que la combinaison de ces deux éléments augmente la réponse immunologique chez le patient», explique le chercheur, précisant que la protéine induit généralement l'activation d'un premier mécanisme immunitaire tandis que les sucres provoquent la production d'anticorps. Pour Yves Fradet, les vaccins de l'avenir devront être composés de plusieurs antigènes tumoraux différents, car les cellules cancéreuses se modifient constamment. «[Ces cellules] changent de personnalité en exprimant de nouvelles antigènes à leur surface. Ce comportement des cellules cancéreuses nous cause de grandes difficultés car, dans l'immunothérapie actuelle, nous n'attaquons habituellement qu'un seul antigène», souligne-t-il.

Pour ses patients hormonorésistants mais asymptomatiques, le Dr Fradet fonde de grands espoirs sur cette formule d'hormonothérapie qui a déjà donné de bons résultats avec un autre antigène — l'acide phosphatase —, présent à la surface des cellules de plusieurs cancers de la prostate métastatiques. Mise au point par la société américaine Dendreon, la vaccination Provenge à base de cellules dendritiques chargées d'acide phosphatase réussit à prolonger la vie des patients.

D'autres chercheurs préfèrent quant à eux éduquer et entraîner les lymphocytes T à reconnaître l'antigène tumoral à l'extérieur de l'organisme du patient afin de leur éviter d'être exposés aux molécules inhibitrices qui paralysent le système immunitaire

dans le cancer. Claude Perreault préconise cette stratégie qui consiste à prélever à la fois les cellules dendritiques et les lymphocytes T du patient pour les cultiver ensemble dans le laboratoire après avoir inséré l'antigène tumoral dans les cellules dendritiques, qui le présenteront à leurs comparses. On injecte ensuite au patient les milliers de lymphocytes qui ont proliféré en apprenant à reconnaître l'antigène tumoral.

Le Dr Steven Rosenberg, directeur du département de chirurgie au National Cancer Institute des États-Unis, use d'une tactique comparable qui a donné de grands espoirs à quelques patients atteints de mélanomes métastatiques. Lors d'essais cliniques, il a prélevé chez ces patients mal en point les quelques lymphocytes T qui étaient présents au sein de leur tumeur. Il a ensuite induit la multiplication de ces cellules en laboratoire avant de les réinjecter en grand nombre aux patients, dont il avait entre-temps détruit tous les autres composants du système immunitaire à l'aide de fortes doses de composés chimiques extrêmement toxiques. Les résultats spectaculaires obtenus par le Dr Rosenberg sont toutefois assombrés par les dangereux effets secondaires que la thérapie occasionne, souligne Jonathan Bramson, de l'Université McMaster.

Les chercheurs espèrent bien sûr que les lymphocytes T activés pour reconnaître l'antigène tumoral migreront vers le site de la tumeur afin de l'éliminer. Au cours d'expériences menées sur des souris, l'équipe de Claude Perreault a observé que les lymphocytes T — préalablement entraînés *in vitro* à combattre l'antigène tumoral — qu'on injectait aux animaux atteints d'un mélanome ou d'une leucémie étaient immédiatement attirés par la tumeur, dans laquelle ils s'accumulaient. «On a alors compris que le système immunitaire voyait la tumeur comme un site d'inflammation ou une plaie qui ne guérit pas, et ce, probablement parce que les tumeurs cancéreuses qui sont en expansion développent sans cesse, comme dans les sites d'infection, de nouveaux vaisseaux sanguins qui servent à les approvisionner en nutriments et en oxygène», explique le chercheur de l'IRIC. Or, quand les lymphocytes T, principaux fantassins du système immunitaire, voient des néo-vaisseaux, ils croient reconnaître un site d'infection et ils y sont attirés.»

### Succès et échecs de l'immunothérapie

«Mieux on comprend le système immunitaire, plus notre approche thérapeutique se raffine», lance le Dr Gerald Baptist, directeur du Centre de cancer Segal. Nos connaissances devraient nous aider à sélectionner les bonnes cellules dendritiques, ajoute Rafick-Pierre Sékaly, expliquant qu'il existe plusieurs catégories de cellules dendritiques. «Certaines activent très bien les lymphocytes T cytotoxiques tandis que d'autres mobilisent surtout les cellules T régulatrices, qui ont pour fonction de freiner la réponse immunitaire», précise M. Sékaly.

Néanmoins, l'immunothérapie a déjà connu quelques succès retentissants en cancérologie. La greffe de moelle osseuse chez certains leucémiques en est le premier exemple. Le vaccin BCG habituellement utilisé pour prévenir la tuberculose est devenu le traitement standard pour guérir le cancer de la vessie, affirme le Dr Yves Fradet, du CHUQ. «Ce vaccin induit une réaction immunologique dans la vessie qui n'est pas dirigée spécifiquement contre les cellules cancéreuses de la vessie mais qui, néanmoins, élimine les cellules tumorales», précise le chercheur.

L'herceptin, couramment utilisé de nos jours pour traiter certaines formes de cancer du sein, est constitué d'anticorps — produits en laboratoire — qu'on dirige contre les récepteurs HER-2 présents en grand nombre à la surface de plusieurs tumeurs mammaires. En bloquant les récepteurs HER-2, ces anticorps empêchent les facteurs de croissance de s'y fixer et d'induire la division des cellules cancéreuses. De même, le rituximab, composé d'anticorps qui reconnaissent un antigène nommé CD20 qui bourgeoine à la surface des cellules de plusieurs lymphomes, est devenu le traitement par excellence en

la principale réduction des émissions de GES proviendra des transports. Ainsi, les mesures toujours secrètes que Québec entend adopter dans ce domaine devraient réduire de 4,7 Mt le bilan québécois d'émissions de GES.

La deuxième mesure la plus efficace du plan devrait permettre d'améliorer le bilan québécois de 3 Mt. Cette réduction sera obtenue par le captage des biogaz émis par les sites d'enfouissement de déchets. La décomposition des déchets dans le sol génère du méthane, un GES 22 fois plus «efficace» que le gaz carbonique. Des représentants du monde municipal ont souligné qu'Hydro-Québec ferait la fine bouche lorsqu'on lui propose des kilowatts produits par la combustion de ce méthane. Trop cher, dit-on chez Hydro, même si elle achète sans sourciller à plus de 10 ¢ chaque kilowatt produit par la centrale thermique privée de Bécancour, aurait noté le même représentant.

Quant au secteur industriel, il sera mis à contribution pour 1,6 Mt. Le secteur agricole sera appelé à réduire ses émissions de 0,3 Mt. De son côté, le secteur énergétique sera invité par diverses mesures à réduire ses émissions de 0,7 Mt. La cible, ici, pourrait être Hydro-Québec et sa centrale au mazout de Tracy. Enfin, le gouvernement provincial entend faire sa part avec une réduction de 0,2 Mt grâce à l'amélioration énergétique de ses édifices et de son parc roulant. Le grand public sera très modestement invité à contribuer à hauteur de 0,1 Mt.

Devant quelques critiques timides de la part de certains organismes présents, le ministre Béchard aurait accepté que les groupes écologistes lui soumettent des propositions pour muscler davantage son plan.

association avec la chimiothérapie pour guérir ces types de cancers.

Certains problèmes freinent toutefois l'efficacité de plusieurs immunothérapies récemment mises au point pour éliminer certains cancers. «Le système immunitaire ne s'attaque jamais aux molécules du soi, à tout ce qui compose notre organisme», rappelle Jonathan Bramson, professeur d'immunologie à l'Université McMaster. «Or les tumeurs cancéreuses proviennent de cellules normales [qui se sont transformées], ce qui fait qu'elles sont très souvent reconnues comme faisant partie du soi par le système immunitaire. De plus, les éléments des cellules cancéreuses qu'on vise avec les vaccins thérapeutiques sont souvent présents, bien qu'en quantité moindre, dans les tissus sains.»

«Notre défi consiste donc à briser cette tolérance qui se manifeste quand on travaille avec des molécules du soi», ajoute Rafick-Pierre Sékaly à propos du pouvoir qu'à la tumeur de neutraliser la réponse immunitaire dirigée contre elle. «Il nous faut outrepasser les mécanismes qui régulent la réponse immunitaire contre le soi afin d'induire une réponse vigoureuse contre la tumeur.»

Pour contrecarrer ce problème, le Dr Gerald Baptist, en collaboration avec Rafick-Pierre Sékaly et Jonathan Bramson, a décidé de substituer — comme antigène tumoral — la protéine HER-2 du rat à celle d'origine humaine, qui n'induisait qu'une trop faible réponse immunitaire contre le cancer du sein. Bien que l'antigène HER 2 humain ne se distingue de celui du rat que par 2 % de sa composition, les chercheurs espèrent que cette petite différence sera perçue par le système immunitaire comme étant suffisante pour provoquer une réponse plus intense contre les cellules cancéreuses.

L'équipe de Claude Perreault, en collaboration avec le chimiste Pierre Thibault, a pour sa part lancé une étude détaillée de toutes les protéines composant les cellules cancéreuses dans l'espoir d'identifier des molécules immunogènes qui seraient présentes sur toutes ces cellules tout en étant totalement absentes des cellules normales. «Spécifiques aux cellules cancéreuses, ces molécules constitueront de bonnes cibles pour induire une réponse immunitaire contre les tumeurs», estime M. Perreault, qui croit que la faiblesse de l'immunothérapie actuelle réside dans le manque de spécificité des antigènes tumoraux utilisés.

Egalement, la modestie succès obtenus jusqu'à maintenant lors d'essais cliniques visant à tester certains vaccins thérapeutiques découle en partie du fait que le système immunitaire des patients qui les reçoivent est souvent très affaibli par la chimiothérapie qu'ils ont reçue ou par les molécules immunosuppressives sécrétées par leur tumeur, font remarquer MM. Sékaly et Bramson. «Il faudrait d'abord restaurer la fonction immunitaire globale de ces individus avant de les immuniser, sinon le système immunitaire n'aura pas la capacité de répondre à ces vaccins, propose M. Sékaly. C'est une grande leçon qu'on a tirée des pseudo-échecs que nous avons connus au cours des dernières années et qui devrait nous permettre de faire de plus grandes avancées.»

Les scientifiques croient de plus en plus au pouvoir de l'immunothérapie pour gagner la bataille contre le cancer. MM. Bramson et Sékaly citent à l'appui deux publications récentes indiquant que les patients dont les tumeurs cancéreuses étaient truffées de lymphocytes T actifs voyaient leur cancer progresser beaucoup moins rapidement que ceux dont les tissus cancéreux en étaient dépourvus. Les personnes atteintes d'un lymphome infiltré par des cellules T pouvaient survivre jusqu'à dix ans de plus que celles atteintes d'un cancer exempt de lymphocytes T. Maintes études ont également montré que les humains et les animaux dont le système immunitaire est déficient sont plus souvent victimes d'un cancer que ceux qui sont armés d'une bonne immunité. Voilà autant d'observations qui montrent l'importance du rôle joué par le système immunitaire dans la guerre contre le cancer.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390